



*Avec le soutien des Ministères de l'Éducation nationale
et du Développement durable*

MANUEL

Eco-Ecole

Eco-Collège

Eco-Lycée



Label international d'éducation
à l'environnement et au développement durable

remerciements

Toute notre reconnaissance et nos remerciements pour leur expertise et leur soutien à :

Sandrine Bouyjou-Cendrier

(Réseau Ecorce – Echanges pour la cohérence et la réflexion dans les centres d'éducation à l'environnement)

Estelle Gavard

(Chargée de mission Education à l'Agence de l'eau Seine-Normandie)

Bernard Gissot

(IA-IPR de SVT et correspondant EEDD de l'Académie de Créteil)

Eric Grunewald

(Chargé de mission restauration collective biologique à la FNAB)

Cécile Humbert

(Enseignante en école élémentaire)

Christian Le Guillou

(IA-IPR de SVT et correspondant EEDD de l'Académie d'Aix-Marseille)

Emmanuelle L'Huillier

(Chargée du développement durable Mairie de Châtenay Malabry)

Nadia Miri

(Directrice d'école élémentaire)

Christophe Mongrédien

Raphaël Claustre

(Comité de liaison énergies renouvelables – Cler)

Claire Romanens

(Consultante)

Nelly Serre

(Gestionnaire comptable de lycée et formatrice développement durable)

Gisèle Vergnes

(Administratrice de la FEEE, ancienne chargée de mission enseignement et recherche au Ministère de l'agriculture, ancien expert éducation à l'environnement à la Commission Européenne)

Kathy Wersinger

(Directrice d'école primaire)

Claire Malige

(Coordinatrice de programme Association Starting-Block)

Clotilde Bato

(Chargée de projets Association Solidarité)

Mahfou Diouf

(Chargé de l'action éducative Association Aide et Action)

sOmmaire

1

Mode d'emploi

2

Fiches méthodologiques

- 1- Former un comité de suivi
- 2- Réaliser le diagnostic
- 3- Définir et mettre en œuvre le plan d'action
- 4- Contrôler et évaluer
- 5- Etablir des liens avec le programme scolaire
- 6- Impliquer tout l'établissement et la communauté
- 7- Créer un Eco-Code

3

Grilles de diagnostic

- 1- L'alimentation
- 2- La biodiversité
- 3- Les déchets
- 4- L'eau
- 5- L'énergie
- 6- Les solidarités

4

Fiches Enjeux et idées d'activités

Alimentation : 1. Enjeux ; 2. Activités
Biodiversité : 3. Enjeux ; 4. Activités
Déchets : 5. Enjeux ; 6. Activités
Eau : 7. Enjeux ; 8. Activités
Energie : 9. Enjeux ; 10. Activités
Solidarités : 11. Enjeux ; 12. Activités

5

Obtenir le label Eco-Ecole, Eco-Collège, Eco-Lycée et Pérenniser le projet

6

Contacts utiles et dates à retenir

Bernard Mantiennne
Président de la Fondation
pour l'Education à l'Environnement
en Europe

Eric Brac de la Perrière
Directeur général d'Eco-Emballages

Isabelle Lépeule
Co-Directrice du Réseau
Ecole et Nature

éditorial

Les constats s'accumulent :

le développement de nos sociétés, nos modes de production et de consommation menacent les grands équilibres naturels planétaires. Le 21e siècle s'ouvre sur l'impérieuse nécessité de construire un monde plus responsable, équitable et solidaire, et d'envisager l'environnement, l'économie, le social et la culture comme un tout cohérent, et non comme des sphères concurrentes. Les 350 000 enfants qui naissent chaque jour sur terre seront-ils acteurs du problème ou de la solution ? De leur éducation dépendra la réponse.

En 1992, le Sommet de la Terre de Rio affirmait le rôle déterminant de l'éducation pour un développement durable. En 2005, l'Unesco a lancé la décennie pour l'éducation en vue du développement durable. En France, la circulaire du 8 juillet 2004 du Ministère de l'Education nationale a permis de poser les principes de la généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable et les moyens de mise en oeuvre de l'école au lycée. La deuxième phase, portée par la circulaire du 29 mars 2007, allait plus loin en intégrant les problématiques du développement durable dans les programmes scolaires et en promouvant les démarches globales dans les établissements scolaires. En 2011, avec la circulaire du 24 octobre, ces deux dernières étapes ont pu être renforcées et prolongées avec, notamment, la formation des enseignants au développement durable et la multiplication d'initiatives dans les établissements.

Il reste aujourd'hui à passer de l'écrit à la pratique. Pour réussir, des savoirs nouveaux sont à développer. Dans la boîte à outil du développement durable, il nous semble prioritaire d'apprendre à faire ensemble. C'est le coeur de la démarche Eco-Ecole, qui réunit tous les acteurs d'un établissement scolaire autour de l'élaboration d'un projet commun, dynamisé par le volet pédagogique de l'équipe enseignante. Partant de thèmes qui nous sont proches (l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, les solidarités), Eco-Ecole est une invitation à élargir progressivement notre compréhension à d'autres thèmes et à des territoires plus larges (ville, département, région, pays, monde).

Créé en 1994, par la Fondation pour l'Education à l'Environnement, Eco-Ecole est aujourd'hui développé avec succès dans 50 pays et près de 41 000 établissements scolaires sont engagés dans la démarche. La clef du développement durable étant le partenariat, la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (FEEE), Eco-Emballages et le Réseau Ecole et Nature s'engagent ensemble à accompagner les projets qui rejoignent la démarche pour obtenir ce label. Le manuel que vous tenez entre vos mains contribuera à stimuler votre projet. Vous y trouverez des supports thématiques et méthodologiques adaptables. Votre projet est unique. Le développement durable vise à construire un autre monde. Il a besoin de votre créativité. Place donc à l'imagination !

L'objectif de ce manuel est de faciliter l'émergence de votre projet et d'accompagner son développement en intégrant les spécificités territoriales qui vous sont propres. L'utilisation du manuel tout au long de l'année, **notamment la partie 2**

« **Fiches méthodologiques** », est indispensable pour concrétiser votre projet Eco-Ecole et pouvoir demander la labellisation.

Lisez-moi !

Mode d'emploi

1 Les partenaires de l'éducation sont multiples (élus locaux, représentants de l'équipe pédagogique et du personnel non enseignant, élèves, associations, parents d'élèves...) et l'objectif central est de déclencher et faire vivre un projet partagé. La réussite de votre projet est liée avant tout à la cohésion et au dialogue des différents acteurs locaux qui s'y impliquent, à votre capacité à imaginer, à créer ensemble un projet pour l'établissement.

Ce manuel n'est donc pas destiné uniquement aux enseignants mais à tous les partenaires du projet, pour impulser un état d'esprit commun. Sans prétendre être exhaustif, il propose des "recettes" qui ont fait leurs preuves, des exemples de bonnes pratiques reproductibles et adaptables.

Si la mise en oeuvre effective des sept points essentiels de la démarche Eco-Ecole (à droite) conditionne la labellisation, les pistes proposées ne sont pas à suivre « à la lettre ». A vous de construire votre projet en concertation avec vos partenaires et en fonction de vos atouts et contraintes ainsi que de vos objectifs. Par exemple vous pouvez mener un diagnostic de l'établissement sans utiliser la grille proposée, faire des activités qui ne sont pas dans le manuel, etc...

2

La 2^e partie du manuel est constituée de sept fiches d'accompagnement relatives aux **sept points essentiels** pour mettre en œuvre la démarche dans votre établissement.

Trois de ces points suivent un ordre logique et chronologique matérialisé par des flèches. Les quatre autres sont mis en œuvre tout au long du projet.



Notre site Internet pour vous accompagner



Le site Internet Eco-Ecole complète ce manuel. Visitez le régulièrement pour y trouver de nouvelles idées, d'autres ressources et les actualités du réseau.

www.eco-ecole.org

Mode d'emploi

3

Les six **grilles de diagnostic** de la 3^e partie proposent des questionnements fondamentaux relatifs aux bâtiments scolaires et aux usages en matière d'alimentation, de biodiversité, de déchets, d'eau, d'énergie et de solidarités. Ces grilles de diagnostic sont des instruments de réflexion et de préparation à l'action dont vous pouvez vous inspirer pour construire vos propres diagnostics, d'année en année. Elles sont disponibles sur le site Internet au format .word pour vous permettre de construire votre diagnostic personnalisé. Les enseignants peuvent adapter ces questionnaires et les intégrer dans des démarches explicatives, scientifiques ou citoyennes, ou pour demander aux élèves de les utiliser à la maison.

La 4^e partie présente, pour chacun des thèmes prioritaires, les **enjeux** puis des propositions d'activités qui permettent aux enseignants de s'engager concrètement dans le projet Eco-Ecole avec leurs élèves. En accompagnement du volet pédagogique conçu et porté par les enseignants (Eco-Ecole reconnaît que la pédagogie leur appartient et doit rester entre leurs mains), ces activités visent à introduire l'éducation à l'environnement pour un développement durable en cours. Elles sont proposées à titre d'exemples ou comme sources d'inspiration.

Une iconographie signale les liens envisageables avec les matières enseignées :



Mathématiques



Français
Langues étrangères



Géographie



Sciences



Éducation artistique



Éducation civique



Technologie



Histoire



Informatique

Quel que soit le thème prioritaire choisi pour l'année en cours, les enseignants sont invités à prendre connaissance de l'ensemble des fiches Activités, des fiches de la 2^e partie et des diagnostics de la 3^e partie pour y puiser des idées d'actions et placer les élèves au cœur de la démarche !

5

Si votre établissement prévoit de demander la labellisation en fin d'année scolaire, il est indispensable que le Comité de suivi prenne connaissance de cette 5^e partie dès le démarrage du projet. Cette fiche présente la procédure et les critères pour obtenir le label Eco-Ecole. Elle propose également des pistes pour pérenniser et approfondir le projet de l'établissement scolaire.

6

Enfin, la 6^e partie propose une liste d'associations et d'organismes susceptibles de contribuer à la mise en oeuvre de votre projet : sources d'information sur les thèmes prioritaires et sur l'éducation à l'environnement, organismes de formation... Un agenda recense également les grands rendez-vous annuels nationaux et internationaux du développement durable, dans lesquels pourront s'inscrire d'éventuelles journées d'action ou de mobilisation de l'établissement.



former un comité de suivi

La constitution du comité de suivi, force d'impulsion du projet Eco-Ecole est la première étape de la mise en place du projet.

Son rôle est de se réunir à intervalles réguliers pour définir les orientations du projet et prendre les décisions de façon démocratique. C'est en son sein que le diagnostic est mené et analysé (fiche méthodologique 2-2 et grilles de diagnostic de la 3^e partie), que le plan d'action est élaboré, contrôlé et évalué (fiches méthodologiques 2-3 et 2-4), et c'est lui qui demandera la labellisation de l'établissement (5^e partie).

Animer le comité de suivi

Les membres du comité de suivi sont susceptibles de refléter une grande diversité d'origines, d'objectifs, de représentations et d'intérêts. L'efficacité et la réussite de ses réunions impliquent donc de la part des participants un sens de l'écoute, une répartition équitable des temps de parole de chacun... Pour approfondir l'organisation et l'animation des réunions du comité de suivi, consultez les fiches « démocratie participative » mises en ligne sur le site Internet du Réseau Ecole et Nature, à l'adresse suivante :

<http://reseaucoleetnature.org/fiche-ressource/pr-parer-et-animer-une-reunion-d-cisionnelle-en-d-mocratie-participative-10-03-2010>

Ces fiches sont destinées à apporter des outils à ceux qui organisent des réunions pour qu'elles soient les plus participatives et démocratiques possibles, tout en y ajoutant rigueur et efficacité.

Ouvert à tous les participants et partenaires de l'établissement, ce comité de suivi est appelé à regrouper notamment :

- des enseignants
- les directeurs d'école, de collège, de lycée
- des élèves
- des parents d'élèves
- des élus locaux
- le personnel non enseignant (administration, agents de service...)
- des partenaires locaux (associations, organismes publics ou privés intervenant dans le champ de l'éducation au développement durable...)

Cette liste est indicative et non exhaustive. Peuvent être associés tous ceux que le comité de suivi jugera bon d'intégrer à la démarche, tout type de structure dont la contribution ou les compétences concourent à la réalisation de votre projet.



former un comité de suivi

Il n'est pas impératif de réunir tous ces participants dès le début du projet. Le comité s'étoffera progressivement pour refléter la diversité des publics et des partenaires de l'établissement et donner toute son envergure à votre projet. Cette diversité, notamment l'implication d'élus locaux, sera prise en compte pour l'attribution du label (voir la 5^e partie). Pour cela, communiquez simplement et concrètement sur les objectifs de votre projet, dès sa mise en œuvre. Pour les élus, adressez-vous aux bonnes personnes (adjoints aux affaires scolaires et à l'environnement), insistez sur les bénéfices d'un tel projet et mettez en avant sa médiatisation. N'hésitez pas à renouveler vos demandes si elles restent sans suite au départ.

Un compte-rendu des décisions du comité de suivi sera réalisé après chaque réunion. Vous pourrez ainsi communiquer ce document aux différents publics de l'établissement qui ne participent pas directement au projet (fiche d'accompagnement n°6), aux membres du conseil d'établissement...

Le comité de suivi peut prendre différentes formes. A vous de définir celle qui convient le mieux à votre projet.

A titre d'exemple :

- au démarrage du projet, il pourra s'agir de quelques enseignants et élèves auxquels se joignent le directeur, des parents d'élèves...
- il pourra être organisé à l'occasion et en préparation des Conseils d'Etablissement ;
- des sous-comités ou des groupes de travail plus restreints et qui se réunissent plus souvent, pourront être chargés de missions spécifiques ;
- un atelier pourra se constituer, rassemblant des élèves motivés.

Quelle que soit sa forme, veillez à ce que le comité de suivi se réunisse au moins trois fois dans l'année, aux moments clés que sont le démarrage, le bilan intermédiaire et la labellisation.

La participation des élèves aux réunions et aux travaux du comité de suivi est un objectif de fond de la démarche Eco-Ecole.

De nombreux établissements optent pour l'élection d'éco-délégués. Ils représentent leurs camarades lors des réunions et se chargent de faire connaître le projet autour d'eux en tentant d'impliquer d'autres élèves. Il peut aussi s'agir d'un « club environnement ». Pour leur permettre de comprendre en profondeur et de s'approprier le processus en cours, veillez à les associer à toutes les étapes du projet, selon des modalités adaptées à leur âge et de leur expliquer dès le début les enjeux de la participation à Eco-Ecole.

Garder des traces écrites

Tenir un relevé des décisions prises, des réunions, des missions d'éventuels groupes de travail dans un livre de bord (cahier ou classeur), permettra de conserver la mémoire de ce qui a été fait même si l'équipe pédagogique de l'établissement est profondément renouvelée...

Documents types

Dans la rubrique « Téléchargements » du site Internet Eco-Ecole, (www.eco-ecole.org), vous trouverez des documents types à adapter à vos besoins :

- exemples de lettres pour élargir le projet à des partenaires locaux,
- exemples de comptes-rendus de réunion...



réaliser le diagnostic

Avant d'agir sur l'établissement, il importe de connaître et de bien comprendre sa situation initiale en matière de développement durable.

Le diagnostic vous invite à vous pencher sur cette question dans le cadre des six thèmes du programme : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et les solidarités. Le comité de suivi conduit un diagnostic annuel sur le thème de son choix, en utilisant les fiches de ce manuel ou en construisant un diagnostic plus adapté à l'établissement.

Dessiner cet état des lieux de la situation initiale environnementale et solidaire dans l'établissement est une phase importante qui vous permettra d'identifier vos axes de travail, de préparer votre plan d'action. Vous pourrez définir vos priorités en ayant une vue d'ensemble de la gestion et du fonctionnement de l'établissement scolaire.

Les réponses à votre diagnostic devront être validées par le comité de suivi pour entériner officiellement cet état des lieux dans le processus Eco-Ecole.

Créez votre propre diagnostic

La grille de diagnostic de la 3^e partie n'est qu'un modèle. N'hésitez pas à la transformer selon vos besoins. Par exemple, ajoutez des colonnes pour affiner vos réponses (à l'étude, en cours...), pour chiffrer les actions (coût élevé, moyen, ou nul en termes d'argent ou de temps) en face des questions qui vous semblent constituer des pistes d'action. Un chiffrage précis n'est pas requis à ce stade, il s'agit de définir des pistes de travail. Vous trouverez des exemples de grilles de diagnostic sur le site Internet dans la rubrique « Téléchargements ».

Destiné à devenir un document de référence pour la suite du projet, le diagnostic est conduit collectivement avec des élèves, et n'est en aucun cas l'affaire d'une seule personne. En effet, la phase de diagnostic et le document qui en résulte sont un point de départ pour le dialogue entre les différents partenaires du projet, et le choix partagé de ses étapes futures.



réaliser le diagnostic

Les grilles de questions proposées dans la 3^e partie sont destinées à inspirer votre propre diagnostic.

Leur objectif est de susciter un questionnement sur le fonctionnement de l'établissement scolaire en matière d'alimentation, de biodiversité, de déchets, d'eau, d'énergie et de solidarités, sur les usages, les habitudes des uns et des autres, les économies réalisables et les améliorations possibles. Peut-être trouverez-vous d'autres questions pertinentes au regard de votre situation locale ?

S'il est bien mené, le diagnostic vous ouvrira des pistes de réflexion concrètes et fécondes pour définir votre plan d'action.

Il importe donc d'y apporter la plus grande attention. Dernier argument pour vous convaincre s'il le fallait de l'importance de cette étape : cet état des lieux initial sera le point de référence pour évaluer la portée des actions que vous vous apprêtez à entreprendre et pour mesurer vos progrès. Vous pouvez faire vivre le diagnostic tout au long du projet en suivant des indicateurs. Si vous souhaitez estimer la contribution de vos actions sur chacun des thèmes dans la lutte contre le changement climatique, pensez à définir dès le diagnostic des outils de mesure adaptés (disponibles sur www.eco-ecole.org dans la rubrique « Téléchargements »).

Le projet Eco-Ecole ne sera pas jugé sur la situation révélée par le diagnostic initial.

Seules compteront les actions entreprises après le démarrage du projet. Il convient donc de réaliser cette phase avec honnêteté intellectuelle, pour définir avec lucidité des axes de travail pertinents, facteurs d'amélioration, et motivants pour le groupe.

Associer les élèves

Les élèves participent activement avec leurs enseignants à la conduite du diagnostic, ce qui constitue du même coup une partie du volet pédagogique de votre projet.

Chaque question peut être mise à profit par les enseignants dans le cadre d'une éducation au développement durable très concrète de leurs élèves.





définir et mettre en œuvre

Le plan d'action

Le plan d'action est directement issu du diagnostic. En effet, c'est en s'appuyant sur ses conclusions que le comité de suivi

imaginera, discutera, et arrêtera les réalisations visant à réduire l'impact écologique de l'établissement, changer les pratiques et favoriser les actes solidaires. Ce plan d'action est un document annuel qui définit des objectifs, un calendrier, le rôle de chacun et les moyens financiers à mobiliser pour mener à bien ce plan.

Ce document doit être validé par l'ensemble des participants au comité de suivi.

Pour cela, il est important d'écouter et de comprendre la diversité des points de vue qui ne manqueront pas de s'exprimer quand il s'agira de définir des priorités d'action. Le débat est une école de démocratie s'il est conduit dans le respect de toutes les opinions. Dans ce cadre, travaillez en partenariat, avec une vision claire des objectifs de chacun.

Le panel des actions réalisables dans le cadre d'un plan d'action est immense :

- équiper l'établissement de robinets économes et les sanitaires de chasses doubles,
- organiser des événements de sensibilisation aux enjeux environnementaux et de la solidarité,
- proposer des produits de saison et issus d'une agriculture locale à la cantine,
- mettre en place le tri des déchets,
- créer un espace de compostage des fermentescibles (déchets organiques...),
- installer des ampoules économes,
- proposer du tutorat et pratiquer des activités intergénérationnelles,
- créer un panneau visible pour afficher vos objectifs et vos résultats,
- planter des espèces végétales favorisant une biodiversité plus riche,
- modifier son contrat d'énergie pour s'approvisionner en énergies renouvelables,
- renforcer la place réservée aux vélos,
- s'approvisionner en produits d'entretien écologiques,
- installer un point de collecte des piles,
- créer des nichoirs...

Retrouvez des exemples d'actions sur notre site Internet (www.eco-ecole.org) dans la rubrique « Exemples de projets ».

Dynamique de progrès

Une année scolaire pour travailler un thème laisse relativement peu de temps. Ne cherchez pas à accomplir à court terme des objectifs de long terme. L'important est de s'engager dans une dynamique et d'y rester. Vous pourrez revenir sur un thème dans le futur, pour prolonger ce qui a été initié.

Cibler les actions

Les lieux de vie de l'école offrent des potentiels d'actions particuliers en fonction des activités qui s'y déroulent. A vous d'identifier ces différents espaces (classes, bureaux administratifs, réfectoire, espaces verts, espaces communs...) pour leur affecter des priorités d'action qui pourront être spécifiques.



définir et
mettre en
œuvre

le plan d'action

Le succès de votre projet Eco-Ecole ne se mesurera pas aux frais engagés, et il ne peut se réduire à des dépenses.

Certains des exemples indiqués précédemment ci-dessus impliquent des dépenses, mais pas nécessairement de lourds travaux. Le plus important est d'accompagner toute amélioration dans la gestion de l'établissement scolaire par l'information, la sensibilisation et l'implication de tous. Il faudra donc expliquer et faire tester au personnel d'entretien l'intérêt d'utiliser des produits biodégradables ou encore présenter un nouveau cadre qui permet aux élèves de s'entraider aux devoirs pendant les heures de permanence. La fiche méthodologique 2-6 apporte des pistes pour atteindre cet objectif.

Pour définir avec pertinence les priorités de votre plan d'action, essayez d'extraire de votre diagnostic des pistes de travail qui sont accessibles et réalistes.

Nous vous recommandons vivement de définir des objectifs pragmatiques et réalisables, surtout au démarrage de votre projet, car il pourrait être démobilisant pour tous les participants d'échouer du fait d'objectifs trop ambitieux. Veillez aussi à la cohérence de votre plan d'action en vous posant les bonnes questions pour cerner vos priorités. Par exemple :

- Quels sont les enjeux, en terme de développement durable, dans ma région ?
- Combien faut-il dépenser pour obtenir une économie ?
- Si le coût en terme de temps et d'argent est disproportionné par rapport au résultat, cette action est-elle prioritaire ?

Enfin, pensez à rendre lisibles vos choix. Certaines actions peuvent apporter des améliorations importantes mais sont invisibles. Dans ce cas, veillez à bien communiquer pour expliquer vos choix et valoriser vos actions.

Inversement, certaines actions ont un impact modéré mais une grande lisibilité ! Equilibrez vos choix pour conduire à la fois des actions de fond et des actions de démonstration, clairement visibles.

Combien d'actions ?

Combien votre plan doit-il proposer d'actions ? Il n'y a pas de règles en la matière. Le Jury d'attribution du label souhaite sentir une dynamique s'engager et se poursuivre sur le long terme. La mobilisation et l'implication d'un maximum de participants sera un facteur important d'évaluation de votre projet.

Des actions cohérentes

Veillez à la cohérence de vos choix. Par exemple, les ampoules basse tension ont une faible consommation et une durée de vie allongée. Mais elles perdent leur performance en cas d'usages de courte durée et d'allumages / extinctions répétés.

Ne les placez pas sur une minuterie ou dans des lieux où elles seraient inopérantes.





contrôler et évaluer

Pour savoir si vous avez atteint les objectifs de votre plan d'action, il convient de suivre et de mesurer vos avancées.

Une évaluation continue est nécessaire à double titre : elle vous permet de connaître la portée réelle de vos actions et de corriger vos orientations, si nécessaire. Outre cette évaluation continue, nous vous recommandons une évaluation à la fin de chaque année, pour prendre du recul sur la façon dont votre projet s'est déroulé à toutes les étapes.

Le diagnostic a-t-il été bien exploité ? Avez-vous fait de bons choix pour définir votre plan d'action ? Le comité de suivi fonctionne-t-il de façon satisfaisante ? Quels ont été les obstacles rencontrés et comment les résoudre pour l'avenir du projet ?...

Au delà de ces questions générales, vous pouvez construire un « tableau de bord » sur la base de quelques indicateurs chiffrés qui permettront un suivi et des comparaisons dans le temps. Il sera intéressant de savoir si le projet vous a permis de réduire vos consommations d'eau, d'énergie, la production de déchets, d'améliorer la qualité nutritionnelle de vos menus ou de favoriser les actes de solidarité. Le concours des agents d'entretien et des services techniques municipaux vous sera précieux. Une phase d'évaluation est par définition un exercice bénéfique, mais sensible. Elle implique une capacité à aborder les difficultés de façon constructive, avec une grande honnêteté intellectuelle.

Que mesurer ?

Le panel des données quantifiables pour votre évaluation est large : accueil de nouvelles espèces animales, économies d'eau, volumes recyclés, nombre d'élèves allant à l'accompagnement éducatif, qualité nutritionnelle des menus, économies d'énergie, élèves impliqués, sommes économisées. Pour pouvoir comparer vos résultats, pensez à commencer vos mesures avant la mise en œuvre des actions.

La primauté donnée à la progression du projet implique d'accepter de remettre en cause les options prises.

En aucun cas les résultats de cette évaluation ne doivent mener à pointer du doigt des responsabilités individuelles. Le comité de suivi, en tant que groupe, organise et accompagne collectivement l'évaluation comme l'ont été le diagnostic et le plan d'action.



contrôler et évaluer

L'évaluation est un important gisement d'activités à caractère pédagogique, facteur d'implication pour les élèves.

Le relevé régulier et le suivi des compteurs d'eau, d'électricité, des quantités de déchets triés (ou d'autres flux...) par exemple, pourra être conduit par des classes. Parce que tout n'est pas quantifiable, elles pourront aussi réaliser des enquêtes qualitatives sur les actions menées par l'établissement. Donner cette responsabilité aux élèves renforcera leur implication dans le projet. En convertissant les mesures liées à l'un ou à l'autre des thèmes en volume d'équivalent CO2, vous pourrez découvrir la contribution de l'établissement à la lutte contre le changement climatique.

Nous l'avons vu, l'évaluation est une démarche utile au comité de suivi pour mesurer les progrès du projet et s'il le faut, réorienter ses choix.

Elle est aussi un formidable outil pour alimenter l'information et l'implication de tous les acteurs

du projet et de la communauté au sens large, objectif fondamental de votre démarche. Communiquez vos résultats sur un panneau clairement exposé ou aux endroits stratégiques de l'établissement. Produisez des données chiffrées, des graphiques simples et lisibles par tous et des témoignages des participants au projet de l'établissement. Utilisez toutes les occasions d'afficher vos réussites, vous contribuerez à entretenir la lisibilité et l'appropriation du projet par chacun.

D'un point de vue pratique, pour bien mener cette évaluation et garder la mémoire des étapes du projet, nous vous recommandons de tenir à jour un «livre de bord». Consignez-y votre diagnostic, vos objectifs, la date des réunions du comité de suivi, un bref compte-rendu des décisions importantes, les résultats obtenus...

Enfin, une évaluation régulièrement conduite simplifiera la production des éléments que vous transmettrez chaque année au Jury pour l'attribution ou la reconduction de votre label Eco-Ecole.

Mesurer les économies

Pourquoi ne pas mesurer les économies financières réalisées grâce au projet (économies d'eau, d'énergie et réduction du volume des déchets) ? En réinsufflant 50% des économies réalisées dans de nouvelles actions ou dans la coopérative, tout le monde y gagne !

Réussir son évaluation

N'évaluez pas que le résultat. Évaluez le coût, les efforts et le temps passé pour atteindre vos résultats.



Consultez des exemples d'indicateurs et d'évaluation sur le site Internet (rubrique « Téléchargements » : Documents à destination des participants).





établir des liens avec le programme scolaire

Un projet Eco-Ecole implique qu'une démarche pédagogique, portée par les enseignants, accompagne le projet d'amélioration de l'établissement scolaire. Toutes les étapes du projet seront ainsi mises en relation avec le programme scolaire. Ces liens contribueront à le rendre vivant et favoriseront l'implication des élèves. Il pourra s'agir de simples références ponctuelles à la démarche de l'établissement scolaire, ou de synergies de plus grande ampleur, chaque fois que les activités menées dans le cadre du projet Eco-Ecole confluent avec des compétences et des connaissances inscrites au programme.

Voici quelques exemples de la façon dont le projet Eco-Ecole peut être mis en synergie avec le programme scolaire.

Ces exemples sont à adapter selon le niveau des classes.

Français

- Approfondir et discuter ensemble des enjeux environnementaux, respecter les opinions des autres ;
- échanger, débattre des choix et des attitudes individuels et collectifs ; présenter ses idées et actions aux autres classes, à l'oral ou sous forme de notes d'information, d'exposés ;
- étudier la presse environnementale, associative et internationale ;
- faire un journal d'école ou un blog Internet autour du projet Eco-Ecole.

Mathématiques et informatique

- Réaliser et analyser un tableau et un graphique de suivi des consommations liées aux différents usages de l'eau, de l'électricité ;
- mesurer les volumes et le poids des déchets générés dans la classe, à la cantine, dans l'école.

Langues étrangères

- Étudier la façon dont sont gérés les enjeux environnementaux et de la solidarité dans les autres pays européens.
- entretenir une correspondance avec des Eco-Schools étrangères.
- approfondir le champ lexical de l'environnement et de la solidarité.

Exploiter le manuel

Reportez-vous notamment à la 4^e partie du manuel d'accompagnement, qui présente les enjeux des six thèmes prioritaires et propose des exemples d'activités à mener avec les élèves. Les grilles de diagnostic (3^e partie) et chacune des présentes fiches méthodologiques renferment aussi des pistes de travail. En vous inspirant de ces exemples, faites preuve d'imagination ! Le cadre de vie de l'école et son environnement proche offrent de nombreux terrains très concrets de questionnement, de réflexion, d'expérimentation et d'action.



établir des liens avec le programme scolaire

Sciences et technologies

- Étudier les matériaux, leur origine et leur devenir (par exemple le processus de production et de recyclage de l'aluminium) ;
- expérimenter l'utilisation des sources d'énergies renouvelables ;
- étudier la production d'énergie, son transport et sa conservation ;
- analyser le fonctionnement du corps humain sous l'angle de la nutrition (étude de l'appareil digestif, fonction biologique des différents nutriments...)
- étudier les différents cycles de l'eau : cycle naturel, cycle de l'eau potable, traitement des eaux usées.

Education artistique (arts plastiques, musique...)

- Réaliser des dessins ou des objets pour la communication (panneaux « économisons l'eau »...), créer des corbeilles de tri pour la classe ;
- utiliser des déchets comme matériaux de création artistique ; réaliser ensemble une chanson, un hymne qui exprime les objectifs, les souhaits, les représentations des élèves en matière d'environnement et de solidarité, monter une pièce de théâtre, un spectacle.

Histoire-géographie

- Étudier l'évolution des impacts environnementaux selon les périodes historiques (utilisation de l'eau, les différentes énergies, le changement climatique...)
- approfondir les principes et perspectives du développement durable ;
- étudier les ressources en eau et en énergie au niveau de l'établissement, de la ville, du territoire, du pays, de la planète ;
- mettre en relation la croissance de la population mondiale avec celle de la production agricole (inégalité Nord/Sud, faim dans le monde, aide internationale) ;
- étudier la période de la révolution industrielle et ses effets sur le monde agricole (mécanisation, croissance des rendements...) ;
- inviter une personne âgée à décrire ce qu'elle a vécu.

Education civique, « vivre ensemble »

- La prise de décision démocratique dans le comité de suivi ;
- réfléchir aux valeurs de respect de la vie qui nous entoure, de la société, de l'autre, de soi-même, de l'éco-citoyenneté, par des situations de prise de parole.
- étudier les différents types de solidarités dans l'établissement, au niveau local et international.

Les textes officiels

Découvrez les 3 phases de généralisation de l'éducation au développement durable lancées en France par le Ministère de l'Education nationale en consultant les circulaires du 24 octobre 2011, du 29 mars 2007 et du 8 juillet 2004 sur notre site Internet www.eco-ecole.org, rubrique «Textes de référence».

Eduquer au développement durable

Le portail national des professionnels de l'éducation **Eduscol** (<http://eduscol.education.fr/>) présente de nombreuses pistes et ressources en matière d'éducation au développement durable (rubrique 'Etablissements scolaires'), consultez-le !

Le site Internet du **CRDP d'Amiens** (<http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/>), pôle national de compétence Education au développement durable, met également à disposition de la communauté éducative des contenus scientifiques validés et des ressources pédagogiques liés au thème du développement durable et à son enseignement.





impliquer tout l'établissement et la Communauté

L'un de vos objectifs dans le cadre du programme Eco-Ecole est d'élargir le nombre de personnes impliquées.

C'est cette mobilisation qui fera le succès de votre projet. N'hésitez pas à rappeler que l'obtention et le maintien du label impliquent la mobilisation de tous. Même si le label, qui est une reconnaissance internationale, n'est pas la véritable fin du projet (l'important est ce que vous réaliserez), c'est un outil qui donnera un cadre lisible à votre action. Son obtention est un objectif stimulant et sera une reconnaissance pour tous ceux qui se sont engagés dans le projet. Pour associer la communauté scolaire à la vie du projet, il est important de rendre visibles par tous vos objectifs et vos accomplissements et d'expliquer votre démarche par l'information et la communication.

Comment faire, concrètement, notamment si une partie seulement des classes est engagée au démarrage du projet ?

Une manière de mobiliser tout le monde est d'intégrer le programme Eco-Ecole dans le projet d'école ou d'établissement. Ceci peut se faire en le reliant à des thèmes déjà définis comme la citoyenneté, le respect de l'autre, la protection de l'environnement, l'éducation à l'environnement, le respect de l'espace urbain ou du paysage. Vous renforcerez ainsi la cohérence et l'appui pédagogique du projet au sein de l'établissement scolaire.

Journée d'action

L'organisation d'une journée d'action, pour contribuer aux objectifs du projet, permet également d'impliquer le plus grand nombre.

Attention, une journée d'action demande préparation et organisation.

Une coordination veillera à la mise en place d'actions de communication efficaces.

Par ailleurs, vous parviendrez à mobiliser un public large en rendant lisibles les objectifs du projet Eco-Ecole, vos efforts, et vos résultats. Idéalement, un panneau d'information réservé au projet sera accessible à tous.

Rendez-le attractif en le faisant coloré, bref et explicite.

Sa réalisation et sa présentation en matériaux réutilisés peuvent être confiées aux élèves. Adaptez les moyens de communication à l'âge des élèves. Les plus grands seront davantage sensibles aux sites Internet et aux blogs.



impliquer tout l'établissement et la Communauté

N'hésitez pas à célébrer et marquer chaque réussite du projet. Ceux qui y ont participé s'en trouveront valorisés et encouragés.

Informez toutes les personnes extérieures qui pourraient s'impliquer à vos côtés. Pourquoi ne pas créer un journal, une lettre d'information sur papier recyclé, un site Web ou encore communiquer dans le bulletin municipal ? Affichez le logo du label dès qu'il vous sera accordé, sur le papier à en-tête et sur vos enveloppes. Utilisez votre collaboration avec la Mairie pour afficher régulièrement vos résultats dans le magazine municipal, ou même celui du Conseil Général ou de la Région. Informez les médias locaux, en vous procurant les coordonnées des journalistes chargés de l'environnement, de l'éducation ou des actions sociales.

Dans tous les cas, produisez une information régulière qui montre que le projet vit. Utilisez des messages positifs, simples et clairs. Affichez vos objectifs et communiquez sur les résultats que vous avez atteints. Vous pouvez aussi témoigner de votre initiative dans des réunions, colloques ou séminaires. S'il le faut, désignez un porte-parole qui maîtrise une présentation de votre projet.

L'implication de l'ensemble des acteurs ne passe pas que par l'information.

La conduite d'un projet Eco-Ecole peut aussi vous amener à associer les prestataires ou fournisseurs traditionnels de l'école à votre démarche. Ainsi vous encouragerez le marché des produits « verts » par vos actes d'achats auprès de vos fournisseurs traditionnels (papier recyclé, produits d'entretien, repas biologiques ou équitables...). Il est possible que vous ayez à engager des démarches pour obtenir des conteneurs de tri. Agir sur l'environnement administratif demandera certainement des efforts et de la persévérance. N'hésitez pas à écrire, à utiliser vos appuis, et à invoquer le label Eco-Ecole pour appuyer vos arguments.

Pourquoi ne pas organiser l'exportation de certaines activités de votre plan d'action à la maison, pour vous-même, ou par le biais des élèves ? Les élèves vivent la démarche comme un parcours d'acquisition de réflexes à transmettre ensuite à leurs groupes de proximité. Et pour tous les partenaires du projet, la mise en cohérence des comportements avec le projet sera un des principaux défis !

Partager l'envie d'agir

Communiquez sur vos actions et vos résultats mais aussi sur vos motivations ! En découvrant votre enthousiasme et en comprenant pourquoi vous menez ce projet, d'autres auront envie de se mobiliser à vos côtés.





l'éco-Code

L'éco-code accompagne le plan d'action en promouvant les attitudes individuelles et collectives responsables qu'il convient d'adopter dans une Eco-Ecole, un Eco-Collège, un Eco-Lycée et en dehors. Il manifeste de façon expressive et créative l'engagement de l'établissement scolaire.

Les élèves jouent un rôle clé dans son élaboration puisqu'ils matérialisent la responsabilité et les valeurs qu'ils ont acquises au cours du travail réalisé sur le thème choisi pendant l'année.

Il peut lister les principaux objectifs du plan d'action, représenter des actions entreprises par les élèves et leurs enseignants,

énumérer les engagements communs des partenaires du projet. Sa signification et les valeurs qui y seront inscrites pourront faire l'objet de cours d'éducation civique. Les cours d'art plastique ou de musique seront mis à profit pour réaliser sa mise en forme créative.

Vous êtes libres de présenter votre éco-code comme vous le souhaitez : une simple liste de phrases, un poème, une chanson, une fresque, un poster combinant dessin et phrases d'engagement... Des reproductions seront affichées ou distribuées dans l'école.

Un thème, un éco-code

L'éco-code est un document en évolution. Il sera complété chaque année par un nouveau volet correspondant au travail de l'année écoulée.





Des projets Suivis et Accompagnés

En participant au programme Eco-Ecole, les porteurs de projets bénéficient :

- d'un contact permanent avec l'équipe Eco-Ecole qui développe le programme en France et accompagne les établissements scolaires dans leur démarche
- d'un accompagnement de proximité par des Relais locaux présents sur la moitié du territoire, conventionnés et formés par la FEEE (liste complète sur www.eco-ecole.org, rubrique Relais locaux)
- de nombreuses ressources : brochures « Eco-Ecoles en action ! », site Internet www.eco-ecole.org, fiches pratiques...
- d'un partage d'expériences et d'échanges avec d'autres porteurs de projets (diffusion des bonnes pratiques, séminaires national et régionaux, etc.).

Votre Relais local ou l'équipe Eco-Ecole se manifesteront auprès de vous durant l'année scolaire. Mais n'hésitez pas à nous solliciter tout au long de l'année dès que vous en ressentez le besoin.

Chaque établissement scolaire nomme un Correspondant Eco-Ecole. Cette personne est l'interface privilégiée entre l'équipe Eco-Ecole ou le Relais local et les autres membres du comité de suivi, ainsi que les partenaires de l'établissement. En cas de changement de Correspondant, pensez à en informer l'équipe Eco-Ecole ou votre Relais local. Les documents qui retracent l'historique du projet prendront alors toute leur importance !

Organisez vous !

Pensez à compiler tous les documents en lien avec votre projet Eco-Ecole dans un classeur ou un dossier informatique accessible à tous les membres du comité de suivi. Cela facilitera le partage d'informations avec vos collègues actuels ou futurs et vous fera gagner du temps lors de la demande de labellisation de votre établissement scolaire !

Immortalisez vos réalisations

Pensez à prendre des photos de la mise en place de votre projet tout au long de l'année (lors de vos réunions, réalisations, sorties, spectacles...). Vous pourrez les transmettre à la presse locale pour illustrer un article sur votre projet par exemple ou au Jury Eco-Ecole pour appuyer la demande de labellisation de votre établissement. De manière plus générale, elles vous permettront de garder des traces de votre projet.





diagnostic alimentation

Sensibilisation et communication

Choix des aliments

OUI NON

ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :

1- Avez-vous mis en œuvre le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté au sein de votre collège ou de votre lycée ?



2- Avez-vous déjà réalisé des actions en lien avec l'alimentation avec vos élèves ? (ateliers sur le goût, visites chez des producteurs locaux, sensibilisation à la qualité des produits...)



3- Communiquez-vous auprès des élèves sur les notions d'équilibre alimentaire ?



4- Ces actions sont-elles ponctuelles ou inscrites dans le long terme ?



5- Incitez-vous les cuisiniers à user de pédagogie auprès des élèves en communiquant sur la composition des plats servis ?



6- Envisagez-vous de faire suivre une formation aux cuisiniers pour les familiariser avec de nouveaux types de produits ? (apprendre à s'approvisionner et à cuisiner des produits biologiques par exemple)



7- Une réflexion a-t-elle été menée concernant les autres sources de denrées alimentaires dans votre établissement ? (goûters des élèves, vente de petits pains...)



8- La composition des menus est-elle communiquée aux parents des élèves afin qu'ils adaptent les repas du soir ?



9- Connaissez-vous la provenance de vos produits (locale, industrielle) ? Leurs modalités de fabrication (OGM, type d'élevage) ?



10- Connaissez-vous la signification des labels pouvant figurer sur les produits (biologique, équitable, label de qualité) ?



11- Les privilégiez-vous dans les repas ? Ponctuellement (journée bio) ou sur le long terme (pain bio toute l'année) ?
Voir encadré fiche 4-2 : Du Bio toute l'année !



12- Les équipements du restaurant scolaire obligent-ils les cuisiniers à travailler à partir de produits semi-élaborés (ayant subi une transformation) qui diminuent leur maîtrise sur ces produits ?





diagnostic alimentation



Choix des aliments

Composition des menus

Déroulement des repas

Gestion des déchets

OUI NON

ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :

13- Privilégiez-vous des produits de saison, des variétés anciennes ou rares ?

☐ ☐

14- Les approvisionnements de la cantine sont-ils prioritairement issus d'une production locale afin de participer au développement économique de votre territoire et de réduire les distances de transport ?

☐ ☐

15- Quelles sont les personnes chargées de l'élaboration des menus servis aux élèves ?

☐ ☐

16- Si vous faites appel à une entreprise privée pour la conception des repas, vous intéressez-vous à la composition des menus et faites-vous participer les élèves et les parents ?

☐ ☐

17- Faites-vous valider la composition de vos menus par des professionnels de la nutrition ? (nutritionnistes, diététiciens)

☐ ☐

18- Suivez-vous les recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS) ?

☐ ☐

19- Proposez-vous périodiquement des repas végétariens pour l'ensemble des élèves ?

☐ ☐

20- Proposez-vous des menus adaptés aux personnes végétariennes ou ayant des impératifs alimentaires sanitaires ou religieux ?

☐ ☐

21- Laissez-vous suffisamment de choix dans les aliments proposés aux élèves ?
Ce choix est-il libre ou dirigé ?

☐ ☐

22- Quel temps est consacré à la prise des repas ? (temps recommandé par les nutritionnistes : 45 minutes environ)

☐ ☐

23- Les repas se déroulent-ils dans un environnement calme et agréable ?

☐ ☐

24- Connaissez-vous le volume de ressources alimentaires gaspillé chaque jour à la cantine ?

☐ ☐

25- Avez-vous mené des actions en vue de limiter le gaspillage et les déchets du restaurant scolaire (produits avec des emballages réduits ou recyclables) ?

☐ ☐

26- Les déchets organiques des plateaux repas sont-ils triés et plus largement ceux de la cantine ?

☐ ☐



diagnostic biodiversité

	OUI	NON	ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :	
Situation de l'établissement	1- Votre établissement est-il situé près d'un parc naturel ou de sites à la biodiversité spécifique ?	☐	☐	
	2- L'enceinte de l'école est-elle délimitée par une barrière végétale ou artificielle ?	☐	☐	
	3- Connaissez-vous la géologie du terrain sur lequel est construit votre établissement ?	☐	☐	
	4- Quelle est la proportion d'espaces verts dans votre établissement ? Ces espaces sont-ils accessibles aux élèves ?	☐	☐	
Gestion/Équipements	5- Qui entretient ces espaces ? Les élèves y participent-ils ?	☐	☐	
	6- Comment sont entretenus ces espaces (techniques, produits utilisés, quantités, arrosage à l'eau de pluie, maintien des espèces sauvages...) ?	☐	☐	
	7- Envisagez-vous de faire suivre une formation à ceux qui entretiennent ces espaces pour les initier à de nouvelles techniques plus favorables à la biodiversité ?	☐	☐	
	8- Lorsque vous faites des achats pour l'établissement (bancs, barrières, peintures...), prenez-vous en compte l'origine et les transformations des composants ?	☐	☐	
Dans l'établissement	9- Avez-vous déjà mis en œuvre des actions en relation avec la biodiversité avec les élèves ? (jachère fleurie...)	☐	☐	
	10- Les élèves ont-ils fait l'inventaire des différentes espèces végétales et animales présentes dans l'enceinte de l'établissement ? (herbier...)	☐	☐	
	11- Tenez-vous un carnet de bord annuel d'observation des espèces saisonnières, migratrices ?	☐	☐	
	12- Avez-vous adopté des indicateurs de suivi de biodiversité (nombre d'arbres, nids...) ?	☐	☐	



diagnostic biodiversité



Dans l'établissement

Accueil des espèces

La biodiversité locale

OUI NON

ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :

13- Avez-vous des espèces envahissantes ou allergisantes dans votre établissement ? Comment les gérez-vous ?

☐ ☐

14- Savez-vous quelles espèces végétales peuvent favoriser une plus riche biodiversité animale ?

☐ ☐

15- Avez-vous identifié les zones de l'établissement qui pourraient accueillir une biodiversité plus riche ?

☐ ☐

16- Avez-vous mis en place des nichoirs (oiseaux, chouette, hérisson, chauve-souris) ?

☐ ☐

17- Avez-vous installé des mangeoires, boules de graines (oiseaux, écureuil...) ?

☐ ☐

18- Avez-vous mis en place des installations pour accueillir diverses espèces (bassin, mare, compost, abri à insectes) ?

☐ ☐

19- Y a-t-il des moments dédiés à l'observation de l'évolution de ces installations ?

☐ ☐

20- Avez-vous un arboretum, un verger, un conservatoire, ou un potager avec des légumes anciens et/ou oubliés adaptés à votre région ?

☐ ☐

21- Travaillez-vous en partenariat avec une association de protection de l'environnement, des animaux ?

☐ ☐

22- Les élèves connaissent-ils les espèces animales et végétales endémiques de votre région ? Y a-t-il des espèces menacées, protégées, ou migratrices ?

☐ ☐

23- Quels sont les moyens mis en œuvre localement afin de favoriser et de protéger la biodiversité ? (corridors de biodiversité, réserves naturelles, parcs...) Connaissez-vous leur fonctionnement ?

☐ ☐

24- Connaissez-vous les ressources locales de biodiversité qui ont fait prospérer votre région (agriculture, pêche, élevage...) ?

☐ ☐

25- Communiquez-vous sur les enjeux de la biodiversité au sein et autour de votre établissement (affichage, presse locale...) ?

☐ ☐



diagnostic déchets

Connaissance des déchets produits dans l'établissement

Gestion des déchets

OUI NON

ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :

1- Pouvez-vous évaluer le volume et/ou la masse totale de déchets produits chaque mois ou année par votre établissement ?



2- Savez-vous quelles catégories de déchets sont produites par l'établissement et dans quelle proportion ?



3- Quels bâtiments, quels postes sont les plus grands générateurs de déchets ?



4- Savez-vous à qui vous adresser pour être informés sur la gestion des déchets dans votre commune et sur le tri des déchets ?



5- Des déchets dangereux sont-ils produits dans l'école ? Par quelles activités (engrais et pesticides pour l'entretien des espaces verts, peintures, produits d'entretien, laboratoires de SVT et de Physique Chimie, infirmerie...) ?



6- Connaissez-vous la signification des différents logos apposés sur les emballages ?



7- L'établissement a-t-il défini une politique claire en matière de gestion des déchets et de lutte contre le gaspillage ? Si oui, est-elle efficace ?



8- Que deviennent les différents déchets de l'établissement scolaire ?



9- Savez-vous quels déchets vous pouvez trier et ce que vous pouvez faire des déchets triés ?



10- L'établissement met-il en œuvre la collecte sélective des déchets conformément à la manière préconisée sur votre territoire ?



11- Connaissez-vous les différentes filières de récupération et/ou de recyclage : emballages, cartons, plastiques, métaux, verre, tubes de néons, huiles, piles, déchets électriques et électroniques, cartouches d'encre d'imprimantes et fax, tonner, encombrants, déchets de travaux, déchets verts... ?





diagnostic déchets



Gestion des déchets

Mobilisation et information

Le papier

Cantine / réfectoire

OUI NON

ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :

12- Y a-t-il suffisamment de poubelles à l'intérieur des bâtiments de l'établissement ?



13- Sont-elles installées aux bons endroits ?



14- Y a-t-il suffisamment de poubelles à l'extérieur des bâtiments, dans la cour, et aux abords de l'établissement et sont-elles bien situées ?



15- Différents types de poubelles permettent-ils de trier efficacement les déchets ?



16- L'établissement valorise-t-il en interne certains déchets produits (compostage des déchets organiques, réutilisation d'emballages...) ?



17- Les différents publics de l'établissement sont-ils sensibilisés à la problématique des déchets ?



18- Sont-ils informés sur la collecte sélective ?



19- Lorsque vous effectuez des achats, tenez-vous compte des déchets qui seront générés ?



20- L'établissement s'approvisionne-t-il en papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable (cahiers, feuilles d'imprimantes et de photocopieur, papier toilette...) ?



21- Les deux faces des feuilles de papier sont-elles utilisées dans les classes, par les services administratifs de l'établissement scolaire...?



22- Les archives des documents sont-elles conservées sur supports informatiques plutôt que sur papier ?



23- Les déchets du réfectoire sont-ils triés ?



24- Les déchets organiques sont-ils compostés ?



25- Pour les repas, l'établissement recourt-il à du matériel jetable (vaisselle...) ?





diagnostic eau

Connaissance des consommations

Mobilisation et information

OUI NON

ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :

1- Connaissez-vous la consommation d'eau annuelle ou mensuelle de l'établissement, et le montant de sa facture d'eau ?

☐ ☐

2- Y a-t-il des compteurs divisionnaires sur les différents bâtiments ?

☐ ☐

3- Un suivi des consommations est-il effectué chaque mois ou chaque semaine pour réagir rapidement en cas de fuite des canalisations ?

☐ ☐

4- Avez-vous identifié les postes, les usages ou les bâtiments les plus consommateurs d'eau ?

☐ ☐

5- Les différents participants et usagers de l'établissement sont-ils encouragés à économiser l'eau, à éviter de la polluer, à signaler les fuites ou dysfonctionnements éventuels ?

☐ ☐

6- Savez-vous de quoi se compose le prix de l'eau ?

☐ ☐

7- Savez-vous qui est responsable de la gestion de l'eau dans votre commune ?

☐ ☐

8- Connaissez-vous l'histoire et le trajet de l'eau qui est distribuée dans l'établissement ?

☐ ☐

9- Connaissez-vous la composition des effluents rejetés par l'établissement scolaire et l'origine des polluants qui s'y trouvent ?

☐ ☐

10- Savez-vous ce que devient l'eau après son usage dans l'établissement ?

☐ ☐

11- Avez-vous fixé un objectif annuel ou mensuel de réduction des consommations ?

☐ ☐



diagnostic eau



Fonctionnement de l'installation de distribution

Les usages de l'eau

La qualité de l'eau

OUI NON

ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :

12- Le bon fonctionnement de l'installation de distribution d'eau est-il contrôlé régulièrement ?



13- Combien de temps s'écoule entre le moment où une fuite est constatée (chasses d'eau ou tuyaux défectueux, robinets qui gouttent...) et sa réparation ?



14- Des robinets économes (régulateurs, « mous-seurs-aérateurs », mitigeurs ou boutons-poussoirs correctement réglés) ont-ils été installés ?



15- Les chasses d'eau des toilettes libèrent-elles un volume d'eau adapté (moins de 6 litres) ? Si non, comment envisagez-vous de réduire ce volume ?



16- L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts ?



17- Les plantes et espaces verts de l'établissement sont-ils arrosés grâce à un goutte-à-goutte automatisé ?



18- L'arrosage des espaces verts a-t-il lieu en soirée ou la nuit pour éviter que l'eau s'évapore ?



19- Connaissez-vous les noms des espèces végétales plantées dans l'établissement ? Sont-elles adaptées au climat ?



20- L'établissement utilise-t-il des appareils (ménagers ou autres) économes en eau ?



21- Connaissez-vous la qualité de l'eau distribuée dans l'établissement ? Si non, savez-vous à qui vous adresser pour connaître sa qualité ?



22- Choisissez-vous des produits d'entretien respectueux de l'environnement : biodégradables, sans composés dangereux ou polluants ?



23- Etes vous vigilants à ne pas rejeter les huiles, les graisses ou des produits dangereux (white spirit, peintures, solvants, eau de javel, piles électriques) dans le circuit d'évacuation des eaux usées ? Tous ces produits sont-ils collectés puis déposés à la déchetterie de votre commune ?



24- Connaissez-vous la qualité des cours d'eau et des étendues d'eau proches de l'établissement ? Si non, savez-vous à qui vous adresser pour connaître leur qualité ou pour signaler une pollution que vous observez ?





diagnostic énergie

Connaissance des consommations

Mobilisation et information

Chauffage et eau chaude

OUI NON

ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :

1- Connaissez-vous les besoins en énergie (consommation annuelle, mensuelle) de l'établissement et savez-vous les interpréter ?

☐ ☐

2- Connaissez-vous l'énergie (fioul, gaz, électricité, géothermie, solaire, bois, réseaux de chaleur... mixte) utilisée pour le chauffage et l'eau chaude dans les bâtiments ?

☐ ☐

3- Connaissez-vous le montant des factures relatives aux énergies consommées dans l'établissement ?

☐ ☐

4- Des compteurs divisionnaires sont-ils installés sur les différents bâtiments ?

☐ ☐

5- Avez-vous identifié les postes, les usages, ou les bâtiments les plus consommateurs d'énergie ?

☐ ☐

6- Savez-vous comment a été produite l'énergie consommée dans l'établissement et le trajet qu'elle a parcouru depuis son lieu de production ?

☐ ☐

7- L'établissement s'approvisionne-t-il en énergies renouvelables ou en produit-il ?

☐ ☐

8- Tous les participants de l'établissement ont-ils connaissance de leurs consommations d'énergie ?

☐ ☐

9- Sont-ils encouragés à économiser l'énergie et à éviter les gaspillages ?

☐ ☐

10- Quelqu'un est-il chargé d'alerter les services concernés lorsqu'un dysfonctionnement est constaté sur les matériels consommant de l'énergie, et de s'assurer de la résolution rapide du problème ?

☐ ☐

11- Vous êtes-vous déjà renseignés sur l'efficacité énergétique de l'installation de chauffage et/ou de production d'eau chaude de l'école ?

☐ ☐

12- Un thermicien est-il chargé d'optimiser son fonctionnement ?

☐ ☐



diagnostic énergie



Chauffage et eau chaude

Les éclairages

Appareils électriques

Infrastructures et isolation

OUI NON

ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :

13- Vous êtes-vous déjà renseignés sur les différents modes de chauffage ?

☐ ☐

14- L'établissement est-il équipé d'un dispositif de régulation du chauffage en fonction du jour et de la nuit, des jours de la semaine ?
Le cas échéant, son réglage est-il adéquat ?

☐ ☐

15- Y a-t-il suffisamment d'espace autour des radiateurs pour permettre à l'air chaud de circuler ?

☐ ☐

16- La température de l'eau chaude est-elle adéquate ?

☐ ☐

17- La lumière est-elle maintenue éteinte dans les pièces, les classes et les espaces collectifs lorsqu'ils sont vides ou lorsque la lumière du jour est suffisante ?

☐ ☐

18- Existe-t-il des dispositifs d'éclairage automatique en fonction de la présence ou non de personnes dans les lieux de passage (type sanitaires, couloirs...) ?

☐ ☐

19- L'établissement est-il équipé en ampoules économes en énergie lorsque c'est opportun ? *

* Les ampoules fluocompactes ont une durée de vie en moyenne 8 fois supérieure et consomment 4 à 5 fois moins que les ampoules à incandescences classiques, sauf si elles sont allumées et éteintes trop souvent. Ne les installez pas sur des minuteries et recyclez les !

☐ ☐

20- Les appareils électriques et électroniques sont-ils choisis en fonction de leur efficacité énergétique (par ordre décroissant : A, B, C...) ?

☐ ☐

21- Les ordinateurs, télévisions, magnétoscopes, photocopieurs et autres équipements de bureau sont-ils complètement éteints (et pas en mode veille) lorsqu'ils ne sont pas utilisés ?

☐ ☐

22- Les fenêtres sont-elles équipées de double vitrage et l'air des pièces suffisamment ventilé ?

☐ ☐

23- Si non, des rideaux couvrant largement la surface de la fenêtre, jusqu'au sol et en largeur, sont-ils tirés la nuit (ou les volets fermés) ?

☐ ☐

24- Les portes qui donnent sur l'extérieur sont-elles bien isolées et se ferment-elles automatiquement ?

☐ ☐

25- La climatisation naturelle est-elle optimisée ?
Si une climatisation électrique a été installée, des stores ou des casquettes architecturales protègent-ils les fenêtres ?

☐ ☐



diagnostic solidarités

	OUI	NON	ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :
Réflexion et sensibilisation			
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
Suivi et écoute des élèves			
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
Extrascolaire			
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	



diagnostic solidarités



	OUI	NON	ACTIONS ENVISAGÉES et ÉCHÉANCES :
Entraide			
Handicap			
Échanges avec l'extérieur			
International			



L'alimentation enjeux

Se nourrir... toute une histoire

L'alimentation manifeste une relation de tous les jours entre le corps des hommes et le milieu dans lequel ils vivent. La nécessité de se nourrir a conditionné pendant longtemps le mode de vie humain.

Pour pouvoir se procurer les nutriments ou substances nourrissantes nécessaires à sa survie, l'homme a chassé, pêché, cueilli, fabriqué des outils et instruments adaptés pendant des centaines de milliers d'années. Au Néolithique, le climat s'est progressivement réchauffé pour atteindre, il y a 10 000 ans, des valeurs comparables à celles d'aujourd'hui. L'homme commence alors à domestiquer plantes et animaux et développe ainsi l'agriculture. Au fil des millénaires, l'amélioration des espèces, des méthodes culturales et l'invention d'outils lui permettront de tirer toujours plus de ressources de la terre et finalement d'organiser le commerce de produits alimentaires à l'échelle du monde. C'est en rupture avec l'agriculture extensive que s'est édifiée la société industrielle au sein de laquelle se développe un nouvel âge agricole, marqué par une croissance sans précédent des rendements.

La révolution industrielle, avec la transformation des produits agricoles en aliments agro-industriels et l'avènement de la société de consommation de masse, a bouleversé les conditions de la production agricole et de l'alimentation, et par là même, les relations de l'homme avec son milieu.

De la fourche à l'assiette

L'agriculture est aujourd'hui marquée par une uniformisation inquiétante : 30 espèces végétales assurent 90% des calories consommées dans le monde (La Revue Durable, 2004). Les variétés cultivées, sélectionnées pour leur fort rendement, nécessitent beaucoup d'intrants (eau, engrais, pesticides). Pollution des eaux, dégradation des sols, réduction de la biodiversité et risques sanitaires comptent parmi les effets secondaires de l'arrivée de la chimie dans les champs. L'élevage intensif n'est pas non plus sans risque, comme l'ont prouvé les dernières crises sanitaires. Ces crises ont incité de nombreux pays à penser à des modes de productions plus durables. L'agriculture « raisonnée » mise sur un emploi réfléchi et limité des molécules de synthèse ; l'agriculture « biologique » en exclut l'usage.

Les disparités technologiques et les écarts de productivité existant entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement ont également fait émerger une réflexion concernant les conditions de travail



l'alimentation enjeux

des agriculteurs du Sud et leur rémunération. C'est ainsi qu'est né le concept solidaire de « commerce équitable », qui vise à renforcer la position économique des petits producteurs et propriétaires. Par ailleurs, les industries agrochimiques misent sur de nouvelles technologies comme les organismes génétiquement modifiés (OGM) : des scientifiques identifient et extraient un gène correspondant à un caractère recherché (résistance à un insecte, à une maladie...) pour l'introduire à l'intérieur d'une plante ou d'un animal. Les effets de ces organismes transgéniques sur la santé et sur la biodiversité restent méconnus et génèrent de nombreux débats et oppositions.

Quand l'alimentation n'est plus source d'énergie et de vie

Aujourd'hui, les formes de quête de nourriture ont bien changé. La production disponible par habitant de la planète a largement augmenté : elle est actuellement de 2 790 kcal/jour par individu (FAO). Sachant que les besoins journaliers varient de 2 150 à 2 400 kcal selon les personnes, on pourrait penser que la faim dans le monde est une histoire ancienne. Pourtant, la FAO estime que près d'1 milliard d'individus souffrent de la faim dans le monde en 2010.

On peut évoquer l'inégalité de la production à travers le monde, mais également les importantes quantités d'aliments détruites chaque année par les pays surproducteurs. On dénombre par ailleurs plus d'un milliard d'individus présentant un problème de surpoids, dont au moins 300 millions sont considérés comme obèses.

Paradoxalement, la faim et l'obésité cohabitent souvent dans les mêmes pays. Pour l'OMS, l'obésité est aujourd'hui un véritable fléau mondial. La France n'échappe pas à ce phénomène puisque 13 millions de personnes sont en situation de surpoids et plus de 4 millions sont obèses. Environ 15% des adolescents entre 12 et 19 ans ont un surpoids ! Ces kilos superflus constituent une véritable menace pour la santé : problèmes cardiovasculaires, osseux, métaboliques...

Manger mieux, consommer responsable

Il est donc nécessaire de porter une attention particulière à la quantité d'aliments ingérée, mais également à leur valeur nutritionnelle. Une alimentation variée et de qualité est en effet un facteur d'équilibre et de bonne santé. Il est recommandé de consommer des aliments riches en vitamines et oligo-éléments. Le Programme National Nutrition Santé conseille par exemple de manger au moins 5 fruits et légumes par jour. Par ailleurs, les produits frais, peu ou pas transformés, préservent de façon optimale les qualités nutritionnelles des matières premières. À l'inverse, la transformation industrielle des produits entraîne parfois la perte de nutriments et de fibres facilitant la digestion et la satiété. Elle entraîne également des apports excessifs en sel, sucre, matières grasses et produits chimiques (additifs, colorants, arômes, conservateurs). Parallèlement, il faut prendre conscience que la pression publicitaire contribue au phénomène de sur-consommation actuel et s'adresse de plus en plus directement aux enfants. L'homme n'écoute plus les besoins exprimés par son corps, mais obéit à une logique de consommation dans laquelle il est de moins en moins acteur. Cette profusion d'aliments et d'enjeux nous met face à notre responsabilité de consommateur : le choix existe et il est tout à fait envisageable de s'alimenter et de consommer mieux.

Chiffres clés

Avec **76 100 tonnes** de substances actives commercialisées en 2004, la France est le premier consommateur de pesticides en Europe et le 3^e mondial derrière les Etats-Unis et le Japon. (Actu-Environnement, 2006)

10 000 litres d'eau sont nécessaires pour produire **1 kilo de bœuf** alors que **900 litres** suffisent à faire pousser **1 kilo de blé** (Atlas de l'alimentation dans le monde)

Le Grenelle de l'Environnement visait **20% de denrées bio** dans la restauration collective publique pour 2012. **4 enfants sur 10** ont déjà eu un repas avec des produits biologiques au restaurant scolaire (contre 1 sur 4 en 2008) et 72% des parents des enfants qui n'en ont jamais eu le souhaiteraient. (l'agence Bio)

Les consommateurs de pays industrialisés ingèrent chaque année **6 à 7 kg** en moyenne d'additifs alimentaires. (Atlas de l'alimentation dans le Monde)





Comprendre

Pourquoi faut-il boire et manger ?

Pour sensibiliser les enfants et les jeunes sur leur alimentation, il est nécessaire qu'ils comprennent l'intérêt de se nourrir et de s'hydrater. Commencez par les interroger sur le nombre de fois où ils mangent et boivent par jour et sur ce qui stimule ces actes. Est-ce pour passer le temps, par gourmandise ou parce que leur corps leur fait ressentir un réel besoin ?



Pour que les élèves comprennent pourquoi manger et boire sont des besoins essentiels pour l'homme, analysez le fonctionnement du corps humain sous l'angle de la nutrition en évaluant les besoins du corps (en matière de glucides, protéides, lipides, oligo-éléments...), la fonction biologique des différents aliments et le parcours de la nourriture dans le corps (de l'appareil digestif jusqu'au plus profond de nos cellules). À partir de là, vous pourrez aborder la notion d'équilibre nutritionnel, fruit d'une alimentation équilibrée et diversifiée.



Afin que les élèves prennent bien conscience du fait que chaque bouchée cache aussi une donnée chiffrée, interrogez un élève sur ce qu'il a mangé durant son dernier repas et calculez le nombre de calories contenues dans les aliments consommés. Rapportez ensuite la somme totale à celle recommandée par les nutritionnistes. N'hésitez pas à faire intervenir un professionnel de la santé (diététicien, nutritionniste) ou l'infirmière de l'établissement pour appuyer votre discours et pour que les élèves puissent poser toutes leurs questions.



Intéressez-vous aux plats traditionnels des pays dont la langue est étudiée et évaluez s'ils sont bons d'un point de vue nutritionnel. Établissez également un lien entre le climat, les ressources locales, la culture et ce plat traditionnel.

Comment sont produits les aliments du restaurant scolaire ?



Le système de production actuel français place notre pays dans une situation de surproduction dans le domaine alimentaire, ce qui n'a pas toujours été le cas. Pour mieux comprendre cette évolution et pour que les élèves se rendent compte que trouver de la nourriture chaque jour à la cantine est une chance, étudiez la période de la révolution industrielle et ses effets sur le monde agricole d'aujourd'hui. Cette entrée en matière permettra d'introduire une présentation sur la transformation des produits et l'industrie agroalimentaire, ainsi que sur les politiques agricoles européennes, nationales et les orientations régionales.

l'alimentation activités

LIENS AVEC LE PROGRAMME SCOLAIRE



Demander aux élèves d'apporter les emballages des produits alimentaires qu'ils mangent régulièrement afin d'en analyser le contenu. Vous pouvez aussi étudier les conséquences d'une ration déséquilibrée sur le corps humain, due à un excès de sucre par exemple. Les enfants et les jeunes, friands de sodas et de barres chocolatées, en consomment souvent trop.



Après avoir étudié les peintures d'Arcimboldo, invitez les élèves à peindre ou dessiner des personnages élaborés à partir d'assemblage d'aliments composant un repas équilibré. Ils pourront ensuite être affichés à la cantine.



Étudier le flux des denrées alimentaires à travers le monde afin de mieux cerner l'origine de certains aliments.



Calculer la distance parcourue par les aliments pour arriver jusqu'à la cantine et évaluer l'énergie qui a été consommée pour les transporter.



Réaliser un tableau présentant les fruits et légumes de saison des différents mois de l'année. Ce tableau pourra être affiché dans la classe.



Évaluer les besoins en eau et en surface agricole pour produire les céréales nécessaires à l'alimentation animale. Comparer ensuite le nombre de calories contenues dans cette production végétale avec les calories contenues dans la viande ainsi obtenue. Vous verrez que l'on nourrit beaucoup plus de personnes en consommant les céréales directement !

Du Bio toute l'année !

Il est beaucoup plus simple et moins coûteux d'introduire progressivement un, puis plusieurs ingrédients bios dans les menus de manière permanente, que d'organiser ponctuellement un repas entièrement bio de l'entrée au dessert. De plus, en assurant un revenu régulier au producteur bio, vous l'aidez à développer sa production et à baisser ses prix !



l' alimentation activités



Intéressez-vous également aux différents modes de productions agricoles (agriculture intensive, raisonnée, biologique...) au niveau mondial et national. Penchez-vous sur le cas de votre région pour que les élèves prennent connaissance des particularités de leur territoire en terme de modes de production et de types de culture.

Vous pourrez compléter cette recherche par une rencontre avec le responsable des achats alimentaires et le cuisinier du restaurant scolaire afin de connaître l'origine des aliments servis lors des repas et la part des produits d'origine locale ou labellisés.



Étudier le fonctionnement d'un agro-système et ses conséquences environnementales. Vous pourrez ainsi aborder la notion de pollution liée à la production alimentaire et faire un zoom sur l'effet des pesticides et engrais chimiques sur la santé de l'homme et sur les écosystèmes. Vous pourrez aussi vous interroger sur l'adaptation de certaines cultures avec le milieu naturel qui les accueille.

Agir et s'engager

Préserver l'environnement

À partir des résultats de l'enquête sur l'origine des produits alimentaires utilisés par le restaurant scolaire, organisez une rencontre avec le gestionnaire de la cantine, public ou privé, et réfléchissez ensemble à l'amélioration des repas. Cette collaboration pourra permettre de fixer des objectifs à atteindre pour que la part des produits entraînant un impact moindre sur l'environnement augmente progressivement. Il peut s'agir dans un premier temps d'introduire à long terme un aliment issu de l'agriculture biologique (farine, pain, pâtes...) dans les repas. Pour dépasser les obstacles qui ne sont parfois qu'apparents, renseignez-vous pour obtenir de plus amples informations sur l'introduction de ces denrées, qui n'impliquent pas forcément plus de surcoût. Des structures spécialisées peuvent vous conseiller et vous accompagner dans votre démarche. Privilégiez également des produits locaux et de saison qui permettent de réduire les distances de transport et sont donc moins polluants. De même, les emballages des produits génèrent des déchets, alors limitez-les !



Le gaspillage constitue parallèlement une autre source de déchets. Pour mieux évaluer ces pertes, mesurez le nombre de repas perdus chaque jour à partir de données chiffrées fournies par le personnel de la cantine sur les déchets organiques.

Consommer local et solidaire

À travers ses choix de consommation, l'établissement peut s'engager en faveur de la préservation de l'environnement, mais il peut également s'insérer dans une dynamique sociale.

En vous fournissant auprès des producteurs de votre territoire, vous favorisez en effet la pérennité de l'emploi local. Vous pouvez également créer du lien social entre monde agricole et milieu scolaire en organisant des rencontres ou des visites chez des producteurs locaux ou dans des fermes pédagogiques.

À cette occasion, les élèves comprendront mieux comment on passe du produit brut au produit fini en prenant part à des activités de jardinage, de collecte de matières premières ou de transformation des aliments (lait/fromage, graine/huile...). La méthode participative a un puissant effet pédagogique.

L'acte d'achat peut également vous permettre d'être solidaire avec les producteurs du monde entier, si vous optez pour des produits issus du commerce équitable. Notez que ce comportement est cohérent s'il s'agit de produits que l'on ne trouve pas en France !



Créez votre propre jardin

Si vous disposez d'un espace suffisant dans l'enceinte scolaire, vous pouvez créer votre propre potager (sinon, vous pouvez peut-être vous adresser à vos élus). Cette activité permettra aux élèves de participer à la plantation de graines et ainsi de comprendre comment et à quelle saison poussent les fruits et légumes. Ils pourront également mieux évaluer leurs besoins en eau et en minéraux. Pour satisfaire ces besoins, pensez à récupérer l'eau de pluie et à composter les déchets organiques de la cantine.

Avoir un rôle d'initiateur

Faites découvrir aux élèves les multiples pistes qui existent aujourd'hui en matière d'alimentation car ils n'ont pas forcément cette opportunité à la maison.

Présentez-leur par exemple les types de classification de la qualité des produits alimentaires les plus utilisés, comme les labels (agriculture biologique, commerce équitable...) et les appellations (AOC, AOP...). Vous pourrez ainsi insister sur la notion de responsabilité à travers l'acte d'achat. Profitez de cette occasion pour sensibiliser le responsable des achats alimentaires ainsi que le personnel du restaurant scolaire.

Invitez-les également à composer des menus originaux, riches en couleurs et en saveurs. L'objectif est d'éveiller la curiosité gustative des élèves. Pour y parvenir, vous pouvez également organiser des ateliers sur le goût, des animations sensorielles en jouant sur la comparaison et la perception des saveurs, les types de cuisines (locale, internationale...).





la biodiversité enjeux

Un équilibre d'interactions

La diversité biologique ou biodiversité, représente l'ensemble des espèces vivantes sur Terre (plantes, animaux, micro-organismes...), les communautés formées par ces espèces et leurs habitats. Les espèces qui vivent en interaction dans un milieu donné (forêt, mer, prairie, désert...), forment un écosystème dont l'équilibre permet à chacune de se perpétuer, notamment par le biais de chaînes alimentaires et plus généralement par des échanges chimiques (dont la photosynthèse de l'oxygène). Au sein même d'une espèce, la variabilité génétique permet à cette espèce de s'adapter à de nouvelles conditions (changement de climat, maladies...).

L'entrée du terme biodiversité dans le langage courant depuis les années 1980, s'est doublée d'une prise de conscience générale du rôle des activités humaines dans la disparition de nombreuses espèces. La croissance démographique et la consommation de masse entraînent une pression croissante sur tous les milieux naturels. Leur destruction ou leur transformation par l'exploitation des matières premières (déforestation, agriculture et pêche intensives, activités minières), l'urbanisation, les pollutions industrielles, les transports qui disséminent des « espèces invasives », le changement climatique d'origine humaine... provoquent la disparition d'espèces à un rythme 100 à 1 000 fois plus élevé que le taux d'extinction mesuré au cours des temps géologiques et dû au renouvellement normal des écosystèmes. Ce rythme rappelle les cinq extinctions majeures d'espèces qu'a connues la biosphère au cours de son histoire et qui trouvaient leur origine dans des « accidents » d'ampleur planétaire.

L'homme créateur de biodiversité

L'homme n'est pas qu'une menace pour la biodiversité. Certaines espèces ont su s'accoutumer à la présence humaine et tirent même parfois profit d'infrastructures ou des activités humaines. Une étude du Muséum National d'Histoire Naturelle a recensé à Paris 1382 plantes supérieures, 1 290 espèces animales parmi lesquelles plusieurs centaines d'insectes, 44 espèces de mollusques, 29 espèces de mammifères, 164 espèces d'oiseaux, 2 espèces de reptiles, 9 espèces d'amphibiens et 35 espèces de poissons.



La biodiversité enjeux

L'agriculture et l'élevage ont créé de nouvelles espèces domestiques par hybridation, pour notre consommation ou notre agrément. La clémentine, les roses, les vaches laitières et les races de chiens en sont des exemples. La recherche sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) permet d'envisager des actions très ciblées sur le génome des plantes ou des animaux pour leur conférer des qualités souhaitées. Mais les populations et les pouvoirs publics de nombreux pays s'inquiètent des effets potentiels des OGM sur la biodiversité.

Un capital pour l'avenir

Outre l'émerveillement que suscite le foisonnement des formes de vie, nous tirons toutes nos ressources de la nature. Les plantes sont les médicaments de nombreux peuples et les molécules chimiques produites par les êtres vivants une source inépuisable d'inspiration pour de nouveaux médicaments. La communauté scientifique mondiale considère que la protection de la biodiversité est un enjeu majeur. Car si la viabilité de la biodiversité mondiale (biosphère) est sous-tendue par l'équilibre au sein des écosystèmes et entre eux, les extinctions actuelles font craindre de brutales diminutions des ressources ou des modifications de l'environnement, dont les populations humaines feraient les frais.

Organiser la protection

Ces enjeux économiques, sociaux et environnementaux ont amené la communauté internationale à mettre en place de nombreux projets et organismes visant à favoriser le maintien de la biodiversité. La création de corridors de biodiversité, d'espaces « Natura 2000 » en Europe, de conservatoires (Conservatoire mondial de graines en Laponie), de parcs naturels, de conventions (sur le commerce international des espèces sauvages menacées), de « réserves de biosphère » de l'Unesco, de l'Année 2010 déclarée Année Internationale de la Biodiversité par l'ONU sont autant d'efforts qui n'ont pas permis pour l'instant d'enrayer le processus. L'Union mondiale pour la nature (UICN) établit chaque année une liste rouge des espèces en danger. En 2009 elle répertorie 44 838 espèces, dont 16 928 sont menacées d'extinction (38 %). Une espèce d'amphibien sur trois, plus d'un oiseau sur huit, près d'un quart des mammifères et plus d'une espèce de conifère sur quatre sont menacés d'extinction mondiale.

En mai 2008 s'est tenue à Bonn la 9^e conférence de l'ONU rassemblant des signataires de la Convention sur la diversité biologique. Elle a créé un groupe d'experts internationaux sur la biodiversité (l'équivalent du GIEC qui étudie le climat et qui a permis de médiatiser cet enjeu). Ce Mécanisme mondial d'expertise scientifique sur la biodiversité (Imoseb) mesurera l'érosion de la biodiversité mondiale pour y apporter de nouvelles réponses.

Chiffres clés

1,9 millions d'espèces

peuplant la Terre ont été recensées sur un total estimé entre 5 et 30 millions.

(Institut français de la biodiversité)

La France métropolitaine compte **35 espèces d'amphibiens, 357 d'oiseaux, 120 de mammifères et 37 de reptiles, 34 600 d'insectes et environ 4900 espèces de plantes vasculaires.**

(Institut français de l'environnement)

Les 9 parcs nationaux français couvrent 7,8% du territoire terrestre français (métropole et collectivités d'Outre mer).

Il disparaît dans le monde chaque année depuis 15 ans : **80 000 km²** de forêt (solde tenant compte de la reforestation), soit la surface de l'Autriche (Source FAO).

Chaque année, la disparition d'espèces animales et végétales coûte **6 % du Produit national brut (PNB) mondial**, soit 2 000 milliards d'euros, selon l'étude «The Economics of Ecosystems and Biodiversity» (conférence de l'ONU Bonn en 2008).





Comprendre

Introduire le thème

Pour introduire le sujet de la biodiversité, pourquoi ne pas commencer par interroger les élèves sur ce qu'ils entendent par ce terme. Ce sujet est très « visible » dans l'établissement, profitez-en pour faire appel à leurs sens. Invitez-les à vous répondre au travers de dessins, reportages photos, écrits, images récoltées... Elargissez aux notions d'écosystèmes, d'espèces et de variété génétique.

La biodiversité dans l'établissement



Faites l'inventaire des espèces présentes dans votre établissement. Réfléchissez aux conditions nécessaires à la vie de chacune. Comment respirent-elles, se nourrissent-elles, se reproduisent-elles ? Soulignez les différences et les points communs au sein et entre chaque espèce. Pensez en quoi, par exemple, sont liés l'humus, les lombrics et l'homme afin d'introduire la notion de chaîne. Soulignez les rôles complémentaires des espèces qui ne peuvent vivre en autarcie.



Demandez aux élèves de rédiger un texte ou un poème sur une chaîne de leur choix (pollinisation/fruits/abeilles ; phytoplancton/crevette/requin pèlerin...).

Mieux connaître son territoire



Invitez un historien local ou un membre de la protection du patrimoine local afin d'expliquer aux élèves l'histoire de la terre sur laquelle est construite leur établissement scolaire. Quelles en ont été les transformations au fil du développement des activités humaines ? Quelles espèces endogènes trouvait-on, que l'on ne trouve plus aujourd'hui et pourquoi ?

Les élèves comprendront ainsi le lien entre l'activité humaine (alimentation, travail de la terre, industrie...) et les changements occasionnés sur la biodiversité locale.



En fonction du niveau des élèves, pensez à les initier à certains calculs (volumes, surface, kilogramme, équation...) en utilisant des exemples dans l'établissement ou à proximité.

Combien d'abeilles sont nécessaires pour satisfaire ma consommation de miel annuelle ? Comment maximiser la gestion d'une forêt (refuge de biodiversité et ressources matérielles) ? Ces calculs sont interchangeables et adaptables au niveau des élèves.

la biodiversité activités

LIENS AVEC LE PROGRAMME SCOLAIRE



Mesurer l'impact de l'utilisation de produits chimiques dans le sol et l'eau, sur les espèces vivantes qui les peuplent.



Réaliser des courbes ou graphiques sur l'évolution d'une espèce dans le temps ou en fonction de certains facteurs.



Etudier les problèmes posés par la déforestation sur la biodiversité dans le monde aujourd'hui.



Réaliser vos refuges et mangeoires à partir de matériaux recyclés.



Comment a évolué le rapport entre l'homme et son environnement au cours des deux derniers siècles dans votre région ?



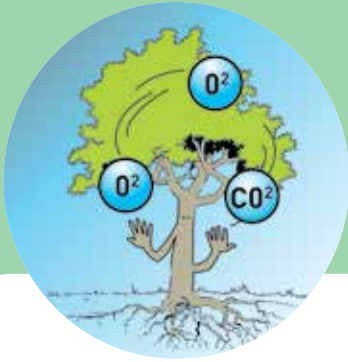
En fonction des saisons, observer votre jardin, votre mare ou votre composteur.



Elargir le champ lexical des élèves grâce au vocabulaire des plantes.



Se renseigner sur le fonctionnement concerté des parcs et des réserves naturels proches de vous.



la biodiversité activités

Agir et s'engager

Améliorer l'accueil des espèces

En ville, le grillon domestique, qui s'accommodait autrefois du four du boulanger, a rejoint le métro avec son compère le renard. A la campagne, le gorge bleu choisit les piquets des marais salants comme promontoires de prédilection. Ce ne sont que trois exemples d'adaptation des animaux à la présence humaine. Maintenant à vous de jouer : quels aménagements pourraient favoriser la venue de nouvelles espèces dans votre établissement ?



Vous pouvez améliorer l'accueil de vos hôtes en mettant en place des refuges et des mangeoires. Prenez conseil auprès des associations locales, agents de services, personnels techniques pour qu'ils expliquent aux élèves comment les construire et où les placer afin d'en optimiser l'utilisation.

Inspirez-vous d'autres projets

Une Carte de France interactive mise en ligne sur le site Internet permet d'accéder aux coordonnées des établissements labellisés, avec lesquels vous pourrez échanger. Des exemples de projets sont aussi accessibles par thème et dans les brochures téléchargeables "Eco-Ecoles en action". www.eco-ecole.org



Prêtez vous à des expériences telles que faire pousser des plantes pour attirer des papillons, oiseaux... ou placez une bûche, des fagots à l'air libre afin d'y voir apparaître des vers, cloportes...

La biodiversité dans le monde



Faites des recherches sur les organismes internationaux et nationaux de protection de la biodiversité (UICN, WWF...). Comparez les moyens mis en œuvre en Espagne, Grande-Bretagne, Maroc, Chine... pour sauvegarder leur biodiversité. Imaginez des propositions de lois que vous pourriez soumettre aux autorités européennes afin d'améliorer la protection de la biodiversité en Europe.

Découvrez les Relais locaux Eco-Ecole

Partenaires du programme formés à l'accompagnement des projets Eco-Ecole, ils vous conseilleront dans la mise en œuvre de la démarche ou sur les ressources pédagogiques de votre territoire.

La liste de ces relais est régulièrement complétée sur le site www.eco-ecole.org (Relais locaux).

Proposer des améliorations

Etudiez l'incidence du climat et des reliefs sur la biodiversité. Comment les espèces végétales s'adaptent-elles aux milieux arides, désertiques, humides ? Quelles sont les espèces animales qui y vivent ? Etudiez les incidences du réchauffement climatique. Quelles répercussions a-t-il sur les reliefs, l'activité humaine, la survie et la migration des espèces ?



Vous pouvez proposer aux gestionnaires de l'établissement de nouveaux aménagements des espaces verts. Insistez sur le rôle social de ces espaces et l'intérêt d'utiliser des produits adaptés (engrais bio, compost...) plus favorables à l'apparition de nouvelles espèces. Vous pouvez également solliciter les services techniques de la mairie pour qu'ils expliquent aux élèves les techniques respectueuses qu'ils utilisent pour les espaces verts de la commune.



Créez votre propre mare !

Si vous disposez d'un espace suffisant dans l'enceinte scolaire, vous pouvez créer votre propre mare pédagogique. Cet espace permettra aux élèves de suivre l'évolution de nombreuses formes de vie au quotidien. Tenez un journal de bord sur l'apparition de coléoptères, lentilles d'eau, grenouilles, mollusques, libellules, nénuphars...





Les déchets enjeux

Des déchets à la pelle

Pour les archéologues, une amphore ébréchée, des pointes de flèches cassées sont des trésors d'informations sur les modes de vie de civilisations passées. Et pour les artistes, morceaux de ferraille et clous tordus sont une source d'inspiration inépuisable. De façon plus formelle, un déchet est le résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, de substance, matériau, produit ou tout bien abandonné (Code de l'Environnement). Au cours des vingt dernières années, les déchets solides générés dans les pays industrialisés ont triplé jusqu'à atteindre une moyenne de 450 kg par personne et par an. A ce rythme, la production mondiale de déchets devrait augmenter de 70% d'ici à 2020. Dans les pays développés, qui en sont les plus grands producteurs, cet accroissement pourrait atteindre 200%. L'apparition du plastique et des composants chimiques et électroniques a complexifié la nature des déchets. Le gisement total de Déchets issus des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) représente, en France, environ 1 023 616 tonnes (ou 15 kg/habitant/an), soit l'équivalent de 141 Tours Eiffel ! Il augmente chaque année en moyenne de 3 à 5%.

Agir pour limiter un risque de pollution croissante

Ces nouveaux déchets contiennent des éléments toxiques (cadmium, plomb, mercure, etc) et font peser des risques majeurs sur l'environnement et la santé par la contamination de l'eau, de l'air et des sols. Même lorsqu'ils ne sont pas toxiques, les déchets sont une nuisance par leur accumulation dans la nature, sur les montagnes ou au fond des mers. Il est estimé que les fonds marins européens sont couverts de 540 millions de tonnes de déchets, et que plus de 750 millions de débris flottent en surface (Ifremer).

En 2010, le recyclage des emballages ménagers a permis en France d'économiser 1,87 millions de tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 334 000 fois le tour de la Terre en voiture (Eco-Emballages, 2010).



les déchets enjeux

Des disparités dans la gestion des déchets

Le niveau socio-économique des pays et des villes est déterminant : un européen produit en moyenne 600 kg de déchets par an, un américain 700 kg/an et un habitant d'une grande ville d'un pays en développement (PED) 150 kg/an. Or en moyenne, à l'échelle planétaire, seuls 20% des déchets ménagers font l'objet d'un traitement (incinération, mise en décharge ou recyclage). Soit les pays ne disposent pas des systèmes nécessaires - c'est le cas de la majorité des PED - soit la réglementation les contraint à traiter leurs déchets à un coût trop élevé. Certains pays opportunistes envoient leurs déchets dans les pays du Sud afin de les traiter à moindre coût, problème que la convention de Bâle (1992) tente de réguler.

En outre, la collecte et le transport des déchets a un impact sur le bilan carbone de leur recyclage et quelque soit la manière dont les déchets sont traités il y a toujours des résidus ultimes. Dans le cas où le traitement ne se fait pas de façon rigoureuse, il peut y avoir des émissions de polluants et des impacts sanitaires.

Le temps du recyclage

Depuis les années 90, le citoyen doit reconsidérer sa poubelle et trier. L'objectif : recycler ! Le marché du recyclage des emballages ménagers réunit 29 pays européens qui ont adopté le « point vert », ainsi que le Canada. En 2010, 64,3% du gisement d'emballages ménagers a été recyclé (Eco-Emballages, 2010). En France, la loi du Grenelle Environnement (2009) a fixé à 7% la réduction de la production de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant en 2014. L'Union Européenne a créé une filière de recyclage des pneus et une filière DEEE. Les déchets peuvent également faire l'objet d'une valorisation énergétique, par l'incinération avec récupération d'énergie, ou par la récupération des biogaz résultant de la décomposition des matières organiques. Les fabricants sont appelés à favoriser l'éco-conception qui prend en compte les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des produits. Au-delà de ces pistes, un objectif majeur reste de réduire les quantités de déchets.

La gestion des déchets est un vecteur de sensibilisation au développement durable privilégié pour les collectivités. C'est un défi collectif qui passe par la responsabilité individuelle, le changement de nos habitudes et l'implication des professionnels.

Chiffres clés

Dans la nature, il faut **3 mois** pour qu'un mouchoir en papier disparaisse, **10 ans** pour une boîte de conserve, **200 ans** pour un sac en plastique. (Ademe)

Recycler 1 tonne

d'emballages en aluminium permet d'économiser :

- **2,3 tonnes de bauxite**
- **1 tonne de fioul**
- **1,3 tonne de charbon**
- la consommation en énergie de **3 habitants** pendant un an
- la consommation domestique en eau d'un habitant pendant **2 mois** (Eco-Emballages).

11 bouteilles en plastique = **1** arrosoir,

670 cannettes = **1** vélo,

79 000 boîtes de conserve = **1** voiture

(Eco-Emballages)

Le papier se recycle entre **8 et 12 fois**. Il sert à refaire du papier ou du carton. (Eco-Emballages)

La dépense courante pour la gestion des déchets en France (9,7 milliards d'euros) est **financée à 63%** par les ménages et les collectivités.





Comprendre

Quels sont nos déchets ?

Pour améliorer leur gestion dans l'établissement scolaire, le préalable est d'identifier les déchets, leurs sources et leurs quantités. Commencez par inspecter les déchets de la classe. En fonction de la taille de l'établissement, tous les déchets générés au cours d'une journée pourront être analysés. Vous découvrirez alors leur variété. Certains peuvent être dangereux (des produits chimiques...) ou particulièrement polluants (comme les piles ou les peintures).

Munis de gants, explorez le contenu d'une poubelle. Classez les déchets en fonction des matériaux qui les composent et envisagez pour chaque catégorie des solutions appropriées. Évaluez le poids total, celui des catégories triées, puis extrapolez sur un mois, une année. Les résultats seront l'occasion de calculs mathématiques ou de réaliser un graphique. Ils vous permettront de mesurer vos progrès, comme la proportion de déchets triés.

Que deviennent-ils ?

Intéressez vous à l'avenir des déchets qui quittent l'établissement et à leurs impacts potentiels. Renseignez vous sur leurs modes de traitement (incinération avec récupération d'énergie, enfouissement, recyclage ou compostage) et comparez leurs avantages et inconvénients. Organisez la visite d'une décharge, d'une déchetterie ou d'un centre de tri à proximité.

Vous pouvez aussi mener des expériences, comme enterrer divers déchets pour observer leur dégradation (ou leur absence de dégradation !), ou faire l'inventaire des déchets dispersés autour de l'établissement, dans les rues, les espaces naturels...

Comment sont-ils gérés ?

Préparez un questionnaire pour sonder les représentations et les habitudes de tous les participants de l'établissement : sont-ils sensibles au sujet ? Trient-ils leurs déchets chez eux ? Si le tri est en place dans l'établissement, est-il efficace ?... Une classe pourra réfléchir à la répartition des poubelles dans l'établissement et à son amélioration. Une autre fera l'inventaire des débris abandonnés dans la cour de récréation. Ces classes exposeront leurs réflexions et leurs propositions d'actions aux autres élèves. Et tous ces sujets sont des opportunités de débats en classe.

les déchets activités

LIENS AVEC LE PROGRAMME SCOLAIRE



Préparer, réaliser un sondage d'opinion et analyser ses résultats ; comprendre l'intérêt de la valorisation et de la réduction des déchets.



Étudier les déchets dans leur contexte historique (archéologie, révolution industrielle...).



Réaliser des poubelles ou des conteneurs à partir de matériaux réutilisés ; découvrir les valeurs cachées des déchets, par l'identification des matériaux.



Décrire, dans les temps d'expression orale ou écrite, le contenu d'une poubelle ou les déchets générés par les différents usages et bâtiments de l'établissement scolaire, ou la provenance des produits.

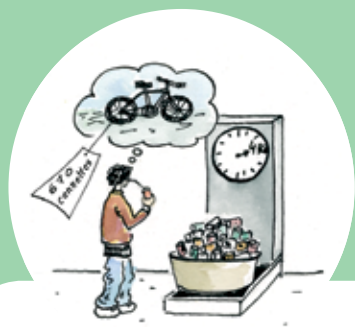


Étudier la décomposition des déchets organiques ; découvrir les matériaux sujets à recyclage ou réutilisations, leurs modes de fabrication et de valorisation en « fin de vie ».



Santé et sécurité

Manipuler certains déchets peut être dangereux et contraire à l'hygiène, si ce n'est pas fait avec précaution. Prévoyez des instructions de sécurité (attention aux allergies !), équipez vous de gants et éventuellement de tabliers et assurez-vous que chacun se lave soigneusement les mains après l'activité.



les déchets activités

Agir et s'engager

Vous pouvez faire appel à un animateur spécialisé, utiliser les outils pédagogiques mis à disposition par certaines municipalités ou associations, comme les Ateliers Rouletaboule du Réseau Ecole et Nature, ou utiliser les ressources du site : www.ecoemballages.fr/juniors/



ECO
EMBALLAGES



Réduire les déchets

Réduire les déchets implique de réfléchir au choix des fournitures de l'établissement. Les produits durables sont-ils préférés aux produits jetables ? Chacun est-il vigilant sur les gaspillages ? Invitez les élèves à comparer les avantages et les inconvénients des différents emballages. Proposez aux plus âgés d'imaginer des emballages alternatifs, conçus dans le respect des principes de l'éco-conception.

Réutiliser certains déchets



Le papier est facile à réutiliser, en écrivant sur les deux faces d'une copie avant de la jeter. Stimulez l'imagination créative des élèves en leur proposant d'utiliser ce qu'ils croyaient inutile comme matières premières, sources d'inspiration. Des récipients en verre ou des boîtes en carton seront décorés et serviront de rangements pour la classe. Des cartons seront utilisés comme bacs de tri. Ces objets auront ainsi une deuxième vie. Intégrez les aussi dans des réalisations artistiques individuelles ou collectives (sculptures, fresques...) qui seront exposées.



Trier et valoriser

Demandez à vos élus locaux quelle est l'organisation de la collecte des déchets dans votre région et quels déchets sont concernés par une collecte sélective. Si votre établissement fait partie d'un tel système, trie les déchets dans les conteneurs appropriés. Sinon vous devrez porter vos déchets triés à la déchetterie la plus proche. Le tri dans l'établissement s'adaptera donc aux catégories prévues par la collecte sélective. Profitez-en pour rappeler aux élèves les consignes de tri de votre territoire, pour qu'ils les appliquent aussi chez eux.

Pour optimiser le tri dans l'établissement et sensibiliser les élèves, demandez leur de définir des catégories de déchets en fonction de leur destination : les papiers et le carton, les emballages (cannettes en aluminium, plastique), le verre, les déchets organiques (restes d'aliments)...

Imaginez et réalisez des poubelles de différentes formes ou couleurs, ou sur lesquelles vous dessinerez des logos, pour faciliter les gestes de tri dans les espaces de l'établissement scolaire. Les élèves expliqueront aux personnels d'entretien les catégories de déchets et définiront avec eux où placer ces poubelles. Les élèves utilisent beaucoup de piles électriques et des batteries pour leurs jeux. Rappelez leur que ces dernières peuvent être facilement recyclées !

Pour évaluer vos progrès, conduisez de nouveaux diagnostics à intervalles réguliers ou inspectez le contenu des poubelles que vous avez disposées. Vous pourrez comparer les résultats, en parler en classe et les afficher dans un lieu de passage de l'établissement.

Mobiliser la communauté

Pour que la mobilisation reste forte tout au long de l'année, élaborez une charte de propreté ou de réduction des déchets de l'établissement scolaire, qui préparera votre éco-code. Ou affichez des rappels près des poubelles de tri. Etudiez la gestion des déchets dans le quartier de l'établissement, les dispositifs qui pourraient être créés ou améliorés.

Des propositions pourront être présentées aux élus locaux. Si l'établissement n'est pas couvert par la collecte sélective, vous pouvez travailler avec les élèves à en formuler la demande.



Le compostage comme mode de valorisation

En moyenne, 20 % du poids des déchets des établissements est constitué de nourriture. Le compostage valorise ces déchets, c'est une source de fertilisation des espaces verts et il offre des opportunités d'expériences scientifiques (attention aux règles d'hygiène et de sécurité). Votre mairie peut vous aider à le mettre en place.





l'eau enjeux

Un patrimoine inégalement réparti et surexploité

Vue de l'espace, la Terre est bleue, car recouverte aux trois-quarts d'eau. L'eau salée des mers et des océans représente 97% de l'eau sur terre. L'eau douce : 3% (dont les deux tiers sont gelés aux pôles et dans les glaciers). Moins de 1% est disponible aux besoins humains dans les rivières, lacs et nappes souterraines. C'est théoriquement suffisant sauf qu'elle est très inégalement répartie : dix pays se partagent 60% des réserves, en tête desquels le Brésil, la Russie et la Chine, tandis qu'une trentaine d'autres, pour la plupart en Afrique et au Moyen-Orient, est confrontée à une pénurie chronique. La croissance démographique, l'industrialisation et le développement des villes pèsent sur ces fragiles réserves. Les solutions techniques pour étancher cette soif (construire des barrages, canaliser les fleuves, désaliniser l'eau, voire remorquer des icebergs ou créer artificiellement des nuages !) ne répondent pas à la multiplication des besoins. Et elles coûtent cher, aussi bien en termes économiques qu'écologiques. Le problème n'est pas uniquement le manque d'eau. La manière dont elle est utilisée est aussi mise en cause. En 2007, 31 600 millions de m³ d'eau ont été prélevés au total en France : 59% pour la production d'énergie, 10% pour les besoins de l'industrie, 12% pour l'irrigation et 18% pour l'eau potable (Agence de l'eau 2007).

Une qualité dégradée

Contaminés par les effluents domestiques et les rejets industriels, les fleuves, les lacs et les rivières sont parfois transformés en égouts à ciel ouvert. Dans les régions agricoles, l'utilisation de pesticides et d'engrais, ainsi que les effluents d'élevages polluent l'eau de surface et les nappes phréatiques, avec d'importantes conséquences pour la santé et l'environnement. L'eau de nos usages domestiques est potable. Celle qui s'écoule inutilement en fuites se mélange avec les eaux sales et sature les réseaux d'assainissement. Les dépenses annuelles dans le secteur de l'eau s'élèvent à 10,5 milliards d'euros par an pour la gestion des eaux usées et 7,1 milliards pour la gestion de l'eau potable, soit 18 milliards d'euros au total (La documentation française, 2009).



l'eau enjeux

L'eau, source de conflit... ou de coopération

C'est la présence d'eau sur Terre qui a permis l'apparition de la vie et son foisonnement. Ce précieux liquide est indispensable à tout être vivant. Le cerveau de l'homme en contient 90%, les muscles 75% ! Chacun y trouve un usage : les pêcheurs, les industriels, les producteurs d'électricité, les agriculteurs, les baigneurs, les touristes... et les animaux. Source de partage, l'eau peut aussi devenir source de conflit : le monde dénombre 215 rivières transfrontalières dont les bassins recouvrent 50% des zones terrestres. 32% des frontières sont formées par l'eau. Par conséquent, pas moins de 300 zones de conflit potentiel ont été identifiées par l'ONU. Mais, elle est aussi source de coopération. Dans les années 1970, le Rhin a été l'un des fleuves les plus pollués d'Europe. Aujourd'hui, il a retrouvé la santé grâce au travail coordonné des Etats riverains. Symbole de sa guérison, le saumon est réapparu dans ses eaux et la baignade est autorisée par endroits. En France, la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006 a instauré de nouvelles orientations : se doter d'outils en vue d'atteindre en 2015 l'objectif de « bon état » des eaux fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, améliorer le service public de l'eau et de l'assainissement (accès à l'eau pour tous avec une gestion plus transparente) et moderniser l'organisation de la pêche en eau douce. Enfin, la LEMA tente de prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans la gestion des ressources en eau.

L'eau, une marchandise ?

L'accès à l'eau potable est nécessaire à la dignité humaine. Mais, pour alimenter les champs et les villes, grâce à des techniques de pompage, de filtrage et de stockage, l'eau a été transformée en marchandise. A l'échelle de la planète, on parle même d'instaurer un marché international de l'eau pour que les pays les plus assoiffés en achètent aux autres. Mais pouvons-nous traiter cette ressource vitale comme n'importe quel produit industriel ? Et comment la gérer de manière équitable et durable à l'échelle de la planète ? En France, la politique de l'eau est décentralisée. La responsabilité de la maîtrise d'ouvrage, comme de la gestion de la ressource et des services, est essentiellement locale et incombe aux collectivités territoriales, dans un contexte réglementé par l'État (La documentation française, 2009). Chacun doit être conscient de la rareté des ressources en eau et il est important, en tant que citoyen, de jouer un rôle pour les préserver : participation aux consultations publiques, aux enquêtes, aux commissions consultatives locales, aux conseils de quartier, prise de renseignements auprès de la mairie et des élus. Il convient également d'améliorer l'application du principe pollueur-payeur. Trop souvent en effet, ceux qui polluent l'eau ne sont pas ceux qui paient sa dépollution, ce qui ne favorise pas les bonnes pratiques.

Chiffres clés

1 m³ d'eau = 1 000 litres
= **3 jours** de consommation pour une famille de 4 personnes. Le débit d'un robinet est en moyenne de **6 litres** par minute. **18 litres** sont gaspillés si on laisse couler l'eau quand on se brosse les dents ! (Unesco)

Un habitant sur 5, soit 1,5 milliards d'humains, n'a pas accès à l'eau, et plus de 1 habitant sur 2 n'est pas relié à un système d'assainissement. (Organisation Mondiale de la Santé - OMS)

Un robinet qui goutte peut coûter **90€** par an, un robinet avec un filet d'eau **340€**, une chasse d'eau qui fuit **600€**. (Espaces Info-Energie)

900 litres d'eau sont nécessaires pour cultiver 1kg de blé, il en faut 37 fois plus pour fabriquer un écran d'ordinateur (33 000 l).

Une Africaine parcourt en moyenne **6 kilomètres** par jour pour approvisionner sa famille en eau.

(Atlas du développement durable)





Comprendre

Introduire le thème

Pour introduire le sujet de l'eau, vous pouvez commencer par interroger les élèves sur les représentations qu'ils en ont ; puis demandez-leur de réfléchir aux utilisations qu'ils en font chaque jour, de façon indirecte (dans la nourriture, à travers les objets qu'ils utilisent et dont la fabrication requiert des quantités parfois importantes d'eau...), ou directe : la douche, les boissons, le brossage des dents, le lavage du linge et de la vaisselle, la chasse d'eau des toilettes... La fréquence et la variété de ces usages risquent de les surprendre ! L'eau est au cœur de nos gestes quotidiens.

D'où vient l'eau et où va-t-elle ?

Pour saisir pourquoi l'eau a un coût, les élèves ont besoin de se voir expliquer le fonctionnement de la distribution de l'eau et de l'évacuation des eaux usées. Il peut être utile sur ce point d'organiser une rencontre avec des spécialistes ou la visite d'une installation de traitement de l'eau potable ou d'épuration des eaux usées proche de l'établissement scolaire.



Les élèves pourront être amenés à identifier les différentes sources d'eau autour de l'établissement, dans sa région, ou dans son contexte géographique et géologique pour les plus âgés. La visite d'une mare ou d'une rivière proche sera l'occasion de découvrir son écosystème et de prélever des échantillons pour mesurer la qualité de son eau.



L'eau dans l'établissement



L'idéal est d'avoir accès au compteur d'eau central de l'établissement (ou aux compteurs divisionnaires des bâtiments s'ils existent). Le relevé régulier du compteur est une source importante de compréhension des consommations de l'établissement et permettra des comparaisons dans le temps.



Calculez le débit des robinets, comparez le volume utilisé pour une douche (50 litres en moyenne), un bain (150 l) ou d'autres usages, à un nombre de bouteilles d'eau. L'eau a un coût et le prix du mètre cube est indiqué sur la facture, que vous pouvez présenter aux élèves et utiliser comme indicateur.

l'eau activités

LIENS AVEC LE PROGRAMME SCOLAIRE



Analyser et mesurer les usages de l'eau dans l'établissement et à la maison (volumes) et leur coût.



Présenter les résultats sous forme de tableaux, de graphiques.



Faire le lien avec le territoire dans lequel s'inscrit l'établissement, son climat et ses paysages, sa géologie. Avec les plus âgés, faire des comparaisons avec d'autres pays ou régions, où l'eau est plus rare ou plus abondante.



L'eau dans notre environnement : ses états et ses propriétés, évaporation, condensation, gel ; sa qualité et sa disponibilité déterminant la répartition des êtres vivants.



L'importance de l'eau dans l'histoire des peuples et des civilisations, dans la politique et l'économie modernes.



Apprendre les modes d'utilisation durable de l'eau.

De nouveaux comportements



Encouragez et valorisez les prises de conscience, les attitudes et les comportements positifs et responsables. En classe, dans des temps de débat, faites-en l'inventaire et consignez-les pour préparer votre éco-code ou des affiches pour les classes. Des dessins, icônes ou slogans de rappel seront disposés dans les espaces de l'établissement.



l'eau activités

Vous pouvez également réaliser un plan des circuits d'eau dans l'établissement, en matérialisant les tuyaux d'eau chaude ou d'évacuation des eaux usées, les chauffe-eau, les radiateurs, le réseau séparatif pluvial. Cela pourra être l'occasion d'étudier les matériaux des tuyaux, la manière de les assembler, leur répartition...

Se répartir les actions

Des classes ou des groupes d'élèves pourront se répartir les objectifs de travail et les responsabilités. Certains s'occuperont de la sensibilisation, d'autres vérifieront régulièrement le bon fonctionnement des robinets et des toilettes... ou détermineront un protocole de signalement des fuites aux services de la collectivité gestionnaire des bâtiments.

Agir et s'engager

Les gaspillages

Pour cibler les réductions potentielles, invitez les élèves à réfléchir à toutes les fois où ils abusent de l'eau sans raison. Identifiez les sources potentielles de gaspillage, réfléchissez aux fuites, aux écoulements, aux robinetteries (les robinets sont-ils difficiles à fermer ?), aux dispositifs des toilettes (continuent-ils de couler la nuit et pendant les vacances ?). N'oubliez pas d'inclure les cuisines et les espaces verts où est également consommée beaucoup d'eau.



La récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage est simple à mettre en œuvre. Pensez-y !



Pour avoir une idée précise du volume d'eau que vous pourrez récupérer, installer un pluviomètre à l'extérieur de l'établissement. Le relevé régulier du niveau d'eau vous permettra d'établir une courbe de la pluviométrie de votre territoire.

Obtenir des informations ou de l'aide



Pour approfondir le thème de l'eau par exemple, sollicitez des associations locales ou des organismes spécialisés comme l'Agence de l'eau de votre région. La mairie vous informera sur les infrastructures de distribution d'eau à l'intérieur et autour de l'établissement scolaire. Des parents d'élèves travaillant dans la plomberie, l'architecture ou une entreprise intervenant dans le secteur de l'eau pourront peut-être vous aider. La société qui vous distribue l'eau sera aussi un interlocuteur privilégié. Enfin, une recherche sur Internet permettra de rassembler des informations qui seront interprétées et présentées (voir aussi la 6^e partie).

Les fuites dans les tuyaux sont parfois difficiles à déceler et à mesurer. Pour y parvenir, relevez le compteur en fin de journée puis le lendemain matin pour voir si de l'eau s'est écoulée durant la nuit. Si un robinet fuit, placez un récipient pour mesurer l'eau qui s'en écoule pendant une journée puis calculez le volume sur un an. Chaque jour ou chaque semaine, un élève différent pourra être chargé d'aller relever le compteur d'eau.

Les pollutions

Les peintures, le white spirit, les herbicides et pesticides, et les produits chimiques en général, s'ils sont rejetés avec les eaux usées de l'établissement, risquent de polluer les milieux naturels.

Etudiez le cycle de l'eau pour mieux comprendre comment les particules des produits chimiques utilisés par l'homme dans son quotidien peuvent polluer les nappes phréatiques de son territoire. Abordez également ensemble les étapes nécessaires au traitement de l'eau pour la rendre propre à la consommation. Faites l'inventaire des produits qui posent problème et envisagez des solutions, comme le stockage des produits polluants et de leurs emballages qui doivent être portés à la déchetterie.



Communiquez sur vos actions

Réfléchissez en classe aux différentes manières de sensibiliser les riverains à vos actions et à votre thème de travail. Des affiches pourront être placées dans des espaces culturels ou sociaux de la ville. La presse locale ou régionale sera informée de vos actions par un communiqué de presse.

Proposer des solutions

Consignez par écrit une liste d'objectifs réalistes ainsi qu'un échéancier plausible pour améliorer la situation de l'établissement. Les élèves présenteront un compte-rendu de leurs réflexions et des solutions qu'ils ont imaginées au directeur ou au comité de suivi.

Suivre les progrès

Le meilleur moyen de mesurer les progrès est d'avoir des indicateurs à comparer : résultats de sondages ou d'enquêtes d'opinion auprès des différents publics de l'établissement ; courbe de relevés du compteur d'eau...





l'énergie

enjeux

L'énergie, moteur de la vie

Depuis la domestication du feu, des luttes acharnées se déroulent pour l'accès à l'énergie, plus grande source d'innovation technique de l'humanité. Après avoir utilisé la combustion, la force du vent, de l'eau et de la vapeur générée par le charbon comme sources d'énergie mécanique pour actionner un bateau, un moulin... l'homme a pu la transporter loin de son lieu de production grâce à l'électricité. Une vraie révolution ! Le pétrole, de plus en plus cher, reste « l'or noir » et l'énergie la plus consommée, devant le charbon, le gaz, les énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, géothermie,...) et le nucléaire.

Pollutions et changement climatique

Les scientifiques constatent que la consommation d'énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) - 80 % de la consommation totale d'énergie mondiale - est responsable d'importantes émissions de gaz à effet de serre (GES) et de pollutions. Les transports en sont les plus gros consommateurs, notamment le transport routier qui est le premier émetteur de gaz polluants (monoxyde de carbone et d'azote, composés organiques volatiles, etc). Les gaz atmosphériques jouent pour notre planète le rôle des vitrages d'une serre, garantissant une température favorable à la vie. Mais d'ici l'an 2100, on s'attend à ce qu'elle augmente de 1.4 à 5.8°C, ce qui constitue un rapide et profond bouleversement (selon l'UNFCCC*). Les conséquences sont immenses : catastrophes naturelles, impacts sur la santé humaine, animale et végétale.

Pour trouver des solutions, des conférences mondiales s'organisent. En 2009, l'accord non unanime de Copenhague (Danemark) souhaitait limiter le réchauffement planétaire à 2% et en 2010, la conférence de Cancun (Mexique) a débouché sur des accords concluants dont les financements restaient à préciser. En 2011, la conférence de Durban (Afrique du Sud) a eu quant à elle pour principal objectif de favoriser la mise en place d'actions concrètes en faveur du climat à travers le monde et d'instaurer une politique de soutien envers les pays les plus vulnérables, afin qu'ils réalisent les investissements nécessaires pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

*UNFCCC : United Nation Framework Convention on Climate Change.



l'énergie enjeux

Surconsommation et pénurie

La consommation mondiale d'énergie augmente en moyenne de 2% par an. Cela masque de profondes inégalités : un quart de la population mondiale consomme les trois quarts de l'énergie produite, tandis qu'un tiers est encore privé d'électricité. L'évolution probable de la démographie, de 6 milliards d'hommes en 2000 à 9 milliards en 2050 et la croissance économique rapide de pays tels que la Chine, l'Inde et le Brésil accroissent les besoins énergétiques et la pression sur les matières premières.

Les trois chocs pétroliers (1973, 1979 et 2008) ont fait prendre conscience aux pays développés de leur dépendance énergétique. Les estimations sont difficiles mais l'épuisement des ressources de pétrole (40 ans de réserves connues), de gaz naturel (60 ans) et de charbon (220 ans) est déjà prévu. La maîtrise de l'énergie reste source de conflits et la réduction de la dépendance énergétique un enjeu majeur pour l'ensemble des pays industrialisés.

Quelles énergies pour demain ?

Si l'énergie nucléaire émet peu de CO₂ lors de la production d'électricité, elle reste source de déchets radioactifs dangereux, difficiles à traiter. Les accidents de Tchernobyl et de Fukushima témoignent de l'impossibilité d'une maîtrise totale du risque. Les scientifiques travaillent sur des biocarburants élaborés à partir de résidus agricoles, de ressources forestières, de déchets organiques ou d'algues. D'autres énergies alternatives sont à l'étude : les énergies marines, la géothermie profonde et la pile à combustible.

Le développement massif des énergies renouvelables est également une piste sérieuse. Elle nécessiterait d'adopter une approche territoriale afin d'optimiser l'articulation d'importantes sources d'énergie, telles que le pétrole, avec les nouvelles énergies renouvelables produites localement. L'Union Européenne veut promouvoir les énergies renouvelables, notamment à travers le Plan Climat-Energie. D'ici 2020, elle a fixée l'objectif du « 3x20 » : 20% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, 20% de réduction d'émissions de GES et 20% d'économie d'énergie. De plus en plus d'appareils, et depuis peu les bâtiments, mentionnent leur efficacité énergétique. Mais il nous faudra aussi changer nos comportements pour gagner le pari énergétique car l'énergie la plus propre reste celle qui n'est pas consommée !



Chiffres clés

En moyenne, l'énergie nécessaire pour chauffer, éclairer ou alimenter les équipements dans une classe, correspond au rejet dans l'atmosphère d'environ **4 000 kg de CO₂ par an** (suffisamment pour gonfler 4 montgolfières de 10 mètres de diamètre). (Eco-Schools)

L'énergie solaire qui arrive chaque jour sur la Terre représente à peu près **12 000 fois** la consommation d'énergie de l'ensemble de la planète. (Ademe)

Si la Chine parvenait au niveau et au système de développement de l'Europe elle consommerait **4 fois plus d'énergie** qu'aujourd'hui !

1 kilo-Watt-heure (kWh), unité de mesure employée pour quantifier l'énergie électrique, représente la consommation :

- d'une **lampe halogène** de 500 Watts pendant 2 heures
- de **5 ampoules de 100 W** pendant 2 heures
- de **25 lampes basse** consommation pendant deux heures
- l'énergie dépensée par un cycliste qui pédale pendant **10 heures**

En 2010, la production d'énergie renouvelable thermique et électrique, poursuit sa progression et atteint **22,7 mégatonnes d'équivalent pétrole** (Mtep). (INSEE, 2010)



Comprendre

D'où vient l'énergie ?

Invitez les élèves à faire l'inventaire de leurs activités et de leurs gestes les plus automatiques qui reposent sur l'utilisation d'une source d'énergie. Proposez-leur de réfléchir aux origines de l'énergie que nous consommons au quotidien, chaque fois que nous branchons un appareil électrique, lors d'un trajet en voiture, en bateau, lorsque nous utilisons des piles, quand nous appuyons sur l'interrupteur d'une lampe ou consommons des produits industriels. Savent-ils comment elle est générée, stockée, transportée jusqu'aux lieux où elle est utilisée ?



Puis réfléchissez ensemble aux conséquences locales et globales de ces usages : les éventuelles pollutions (y compris sonores, visuelles, sanitaires), le changement climatique... L'angle des énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, bois...) est un bon moyen d'intéresser les élèves les plus jeunes à ce thème. Faites-leur dessiner des éoliennes ou un moulin, l'action du soleil sur les végétaux et sur l'eau, réalisez des roues à aube que vous testerez sur un ruisseau...

L'énergie dans l'établissement



Dans les établissements scolaires, les consommations d'énergie se répartissent généralement entre le chauffage des bâtiments, l'eau chaude, l'éclairage, la cuisine et l'utilisation des divers appareils électriques (ordinateurs, télévisions, bouilloires, réfrigérateurs...). Des « compteurs d'énergie » peu coûteux mesurent facilement la consommation des appareils électriques. Mener un diagnostic permet d'identifier les espaces ou les utilisations les plus consommateurs et d'imaginer des améliorations. Utilisez la grille de diagnostic de la 3^e partie pour construire un questionnaire adapté à l'âge et aux compétences des élèves. Ils porteront leurs résultats sur un plan de l'établissement.

l'énergie activités

LIENS AVEC LE PROGRAMME SCOLAIRE



Conduire un diagnostic des usages de l'énergie. Calculer les quantités consommées dans l'établissement ou par certains appareils et leurs coûts. Présenter les résultats des mesures sous forme de tableaux, de graphiques.



Etudier les impacts de la production et du transport d'énergie sur les écosystèmes et le devenir de la Terre, la distinction entre sources renouvelables et non renouvelables d'énergie, ou les modes de production et de stockage.



Comparer les ressources en France, en région ou dans d'autres pays (lieux de production, réserves, échanges internationaux d'énergie...).



Compiler un petit Dictionnaire de l'énergie pour approfondir son champ lexical.



Comprendre les enjeux politiques, économiques et environnementaux de l'énergie. Rechercher des pratiques individuelles permettant de limiter collectivement l'effet de serre.

Sur Internet

Le site www.eco-ecole.org est régulièrement alimenté en propositions d'activités réalisées par des Eco-Ecoles françaises et en liens vers des ressources pédagogiques disponibles sur Internet.

Vous pouvez aussi consulter les activités proposées sur le site du Réseau Ecole et Nature, partenaire du programme Eco-Ecole : www.educ-envir.org, rubrique « Ressources patagées ».



l'énergie activités

a-b-c

Demandez à la collectivité locale ou l'institution gestionnaire des bâtiments scolaires (Maire ou son représentant, Conseiller Général ou Régional, Conseil d'Administration d'établissements privés) de vous informer sur les systèmes de chauffage et d'approvisionnement en énergie de l'établissement. Grâce aux factures et au relevé régulier des compteurs, vous pourrez calculer avec les élèves les consommations hebdomadaires ou mensuelles de chaque énergie et leurs coûts, faire des comparaisons dans le temps, en fonction des conditions climatiques et des saisons.

Agir et s'engager

Une fois que les élèves ont identifié les consommations d'énergie dans l'établissement, il leur est possible d'imaginer des améliorations pour réduire les consommations superflues : Certaines lumières sont-elles allumées inutilement ?

Les portes et les fenêtres sont-elles correctement fermées ? Les ordinateurs ou les postes de télévisions sont-ils systématiquement éteints (le mode veille peut représenter jusqu'à 40 % de la consommation d'un ordinateur allumé) ? Les thermostats sont-ils bien réglés ?...

Des mesures gratuites ou peu coûteuses permettent d'importantes réductions des consommations.



Les plus âgés pourront participer à évaluer grâce aux outils informatiques les résultats d'améliorations envisagées ou comparer par exemple le coût de l'installation d'un thermostat dans chaque classe avec l'argent susceptible d'être économisé chaque année après son installation (sur la base d'indications fournies par des professionnels).

Suivre les progrès

a-b-c

L'implication des élèves dans le contrôle et l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action les encouragera à poursuivre leurs efforts. Le meilleur moyen de mesurer les progrès est d'avoir des indicateurs à comparer : résultats de sondages ou courbes de relevés de compteurs...

Les élèves pourront créer leur propre système de surveillance, pour s'assurer que les comportements responsables se maintiennent dans le temps (les lumières sont éteintes dans les salles vides, les équipements non utilisés sont éteints...).

Consignez des objectifs réalistes d'améliorations et un échéancier plausible. Les élèves présenteront un compte-rendu de leurs réflexions et des solutions qu'ils ont imaginées au directeur ou au comité de suivi, pour tenter de les persuader de l'intérêt de ces actions.



Organiser une journée d'action



Pendant cette journée de sensibilisation, des actions, des animations ou un spectacle seront organisés. Des déchets qui se sont accumulés dans un espace naturel proche de l'établissement scolaire seront ramassés. Ou les usages de l'eau seront restreints à leur minimum.

Vous pouvez également inviter les élèves, lorsqu'ils sont chez eux, à identifier comment y est gérée l'énergie et de quelle manière sa consommation pourrait être réduite. Recensez les bons gestes pour économiser l'énergie dans un document qui pourra être transmis aux parents ou aux riverains de l'établissement.



Utiliser le règlement intérieur

L'éducation à l'environnement peut trouver une place dans le règlement intérieur. Pour que les plus jeunes se l'approprient, rendez-le ludique en créant une mascotte, en utilisant des dessins de situations réalisés par les élèves. Vous pouvez y intégrer l'éco-code. Et comme il est lu par les parents, eux aussi seront sensibilisés.





Les solidarités enjeux

Un monde d'inégalités

Pas de civilisation sans solidarité, pas d'avenir non plus, pourrait-on dire, tant la survie d'un groupe dépend des liens entre les individus qui le composent. Pour autant, aucune époque n'est exempte de situations de pauvreté, d'exclusion et de discrimination. Aujourd'hui, les transformations qu'engendrent la croissance démographique et la mondialisation creusent les inégalités économiques et sociales, entre les peuples et au sein des populations. Les moyens techniques de communication s'améliorent mais des situations d'isolement et de rupture augmentent : entre les générations, entre voisins, entre collègues, entre communautés... Cette multiplicité de besoins et de dysfonctionnements suscite une multitude de réponses, dont certaines s'expriment sous la forme des solidarités. Celles-ci proposent d'identifier d'autres manières d'être et d'agir positivement, pour contribuer au bien de tous et au respect de chacun. Les actions de solidarité peuvent se déployer dans l'espace pour permettre, par exemple, une répartition plus juste des ressources. Elles s'expriment aussi dans le temps, par la transmission de valeurs et d'expériences aux générations futures. De nombreux courants et mouvements se sont saisis de cet enjeu, comme la lutte pour l'application des droits de l'Homme, l'élan altermondialiste, le commerce équitable... En France, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (Halde), créée en 2005, institutionnalise aussi cet effort. Cela représente autant d'opportunités d'interroger et de dynamiser le système de valeurs qui sous-tend notre organisation sociale.

Solidaire ou solitaire

Les solidarités sont avant tout une façon d'être et de penser notre rapport au monde et aux autres. Elles véhiculent des valeurs comme la responsabilité, la citoyenneté et le respect. La responsabilité implique d'agir en ayant conscience que tout ce que nous faisons ou ne faisons pas a des conséquences, au niveau local et global. La citoyenneté propose de prendre une part active à une société qui nous offre des droits en contrepartie de devoirs. Le respect consiste à avoir de la considération pour toute personne ou tout être vivant. Les solidarités se vivent par la notion d'entraide, qui se définit comme un partage, un échange, un don réciproque.



Les solidarités enjeux

Cela dynamise notre capacité à nous rencontrer et à vivre ensemble ainsi que notre sentiment de fraternité. Les rapports entre individus ne se font pas seulement sous l'angle de nos différences, mais de ce qui nous rassemble, c'est-à-dire l'appartenance à une même communauté, celle de l'humanité. Nous sommes sur un mode qui se veut d'égal à égal, il n'y a pas une personne supérieure à une autre.

Ainsi, contrairement aux idées reçues, les solidarités ne sont ni de la charité, ni de l'humanitaire, ni de l'aide sociale. Ces trois initiatives sont utiles, mais le service est unilatéral. Elles ne peuvent donc pas être considérées comme de la solidarité.

Agir pour le bien commun

Nos actes solidaires découlent de prises de conscience. La principale réside dans la compréhension du caractère vital des liens qui nous entourent. Notre alimentation, nos habitations, nos loisirs ou encore notre éducation sont le fruit d'interactions innombrables et permanentes. C'est par ces prises de conscience qu'un nombre croissant de personnes cherche de nouvelles façons de vivre ensemble, dans lesquelles chacun agit. Nous pourrions croire que nous n'avons pas besoin d'agir car, par exemple, en France, l'Etat assure déjà des actions solidaires grâce aux impôts (Sécurité sociale, Revenu de Solidarité Active, etc.). Les « autres » n'auraient donc pas besoin de nous personnellement. Cependant, ce système ne favorise ni le lien ni l'échange. Cela nous amène donc à nous interroger sur notre propre comportement au quotidien (notre mode de consommation, notre rapport aux autres, etc.) et comment le transformer pour être plus actif.

Concrètement, être solidaire signifie agir et sensibiliser dans le sens d'une lutte pour une réduction de la pauvreté, de toute forme de discrimination (par la couleur de peau, le handicap, le sexe, l'âge, le choix de vie, l'origine, l'orientation sexuelle, etc.) et des grands déséquilibres mondiaux et locaux.

Une multitude de solidarités

Chacun avec ses moyens et ses capacités peut être solidaire, car chacun a quelque chose à échanger. Les actes solidaires peuvent être des gestes simples, comme prendre le temps d'échanger quelques mots avec son voisin. La solidarité s'exerce au plus près comme au plus loin de chez soi. Nous pouvons consommer un produit issu du commerce équitable ou parrainer un enfant dans un pays en voie de développement. Un projet solidaire avec un pays étranger implique d'être curieux du pays, de s'ouvrir à lui et de le comprendre, pour mieux saisir les enjeux du terrain et créer une coopération constructive.

Les solidarités peuvent prendre une infinité de formes et pas uniquement financières. Il peut s'agir d'échanges de services (je repasse ton linge et tu gardes mes enfants), de savoirs (tu m'expliques le système solaire et je t'apprends un jeu), de savoir-faire (je t'apprends à tricoter et tu m'aides sur Internet), d'objets, d'amitié (nous partageons nos émotions, nos activités et nos réflexions), de techniques ou encore d'expériences (entre deux Eco-Ecoles)... Et si nos échanges étaient nos plus précieux vecteurs de progrès et d'évolution ?

Chiffres clés

20% de la population mondiale consomme **80% des ressources naturelles** et énergétiques de la planète. (Rapport Brundtland, de la commission mondiale sur l'Environnement et le Développement)

En France, l'espérance de vie à la naissance est de **84 ans** pour les femmes et **77 ans** pour les hommes. Elle est respectivement de **53** et **50** en Ethiopie, **40** et **37** ans au Sierra Leone. (OMS, Statistiques Sanitaires Mondiales 2007)

650 millions de personnes vivent avec un handicap et **1 personne sur 4** a une personne handicapée dans son entourage. (OMS)

1/3 de la population française devrait être âgé de **plus de 60 ans** d'ici 2040. (DREES. L'état de santé de la population en France. Etudes et résultats n°623, février 2008)

Les grandes entreprises françaises du CAC 40 ne comprennent aujourd'hui que **10 % de femmes** dans leurs instances de décision selon la Commission européenne. (Observatoire des inégalités)





Comprendre

Qu'est-ce que la solidarité ?

Pour partir sur de bonnes bases, interrogez les élèves sur ce que signifie, pour eux, la solidarité. Cela sera l'occasion de voir les différentes représentations qu'ils en ont et de proposer, si nécessaire, un nouveau regard sur la solidarité.



Pour leur faire prendre conscience des multiples inégalités, vous pouvez mettre les élèves en situation, par l'intermédiaire de jeux de rôle. Présentez-leur un contexte et laissez-les évoluer à l'intérieur de ce dernier. Ainsi, un élève peut, par exemple, se mettre à la place d'une personne handicapée ou âgée et voir ce qui ne lui est pas accessible dans l'établissement. Un autre peut se mettre dans la peau d'un enfant vivant dans un pays en voie de développement et se rendre compte de ce qui lui est accessible ou non (notamment l'accès à l'éducation). Analysez ensuite ces situations avec eux et voyez quelles réponses peuvent être apportées. Ne restez pas sur un constat négatif, mais faites marcher votre imagination pour trouver des solutions.

Respectons- nous



Vous pouvez pratiquer les techniques de l'argumentation en proposant aux élèves un débat autour du thème des solidarités (existe-t-il une ou plusieurs forme(s) de solidarité(s) ? Est-ce important d'être solidaire ? Tout le monde peut-il être solidaire ?). Cet exercice permet, de plus, à chacun d'être dans une démarche de solidarité en apprenant à écouter et à respecter les autres par l'acceptation des différents points de vue.

Vous pouvez pousser cette idée plus loin en proposant des « ateliers philosophiques », où vous pouvez aborder certaines questions telles que : que signifie le concept de « vivre ensemble » ?

Communiquons



Sortez des murs de l'établissement et allez à la rencontre d'acteurs locaux des solidarités. Interviewez-les et créez un reportage radio, vidéo ou réalisez un petit journal papier. Les élèves apprendront ainsi les techniques d'enquête et de rédaction d'articles. Vous pouvez également proposer aux élèves de concevoir un quiz sur les solidarités. Ils apprendront ainsi de manière active et s'imprèneront mieux des informations recueillies.

les solidarités activités

LIENS AVEC LE PROGRAMME SCOLAIRE



Veillez à aborder le thème de la solidarité sous des angles qui font écho et/ou qui sont proches des préoccupations des élèves, par exemple en abordant les droits des enfants à travers le monde.



Certaines photographies, peintures, publicités ou encore chansons illustrent bien le thème des solidarités. Vous pouvez en analyser quelques-unes et proposer aux élèves d'en créer d'autres dans le même esprit.



Inviter une personne âgée à raconter les expériences de son passé en rapport avec le programme d'histoire. Cela permettra d'illustrer une leçon déjà abordée en classe.



Organiser un tournoi sportif entre des élèves de l'établissement et des personnes handicapées de leur âge ou inviter les élèves à un tournoi handisport.



Communiquer les actions menées dans le cadre du projet Eco-Ecole à travers un blog.

Coopérer

Pour cultiver l'entraide, proposez aux élèves de faire du monitorat. Les plus grands aident les plus petits, ou les élèves s'aident en fonction des matières où ils sont plus ou moins à l'aise. Mais l'entraide dans l'établissement ne s'arrête pas aux élèves, faites-la vivre entre adultes. Vous pouvez, par exemple, former un groupe de parole dans lequel les professeurs échangent sur leurs outils pédagogiques, les difficultés qu'ils rencontrent en classe et les solutions que certains ont essayées pour y remédier, etc.



les solidarités activités

Pour ajouter un côté ludique, ils pourront ensuite les soumettre à leurs camarades et à leur entourage.



Pour pousser plus loin la démarche qui consiste à s'informer en ayant pour motivation d'informer les autres, vous pouvez concevoir, avec vos élèves, une plaquette d'information sur les solidarités et la mettre en forme avec un logiciel informatique.



Agir et s'engager

Privilégier l'ouverture

Le jumelage

Pour créer du lien et vous ouvrir aux autres, vous pouvez jumeler votre établissement à un autre. Cela peut être l'occasion de mettre en place une correspondance écrite ou par web cam. Vous pourrez alors échanger des idées, des savoirs, nourrir des liens d'amitié ou encore vous enrichir mutuellement de vos modes de vie et de vos cultures. Une fois labellisé, le réseau Eco-Ecole peut vous permettre d'entrer en contact avec un autre établissement français ou étranger, engagé dans la même démarche que vous. Ce jumelage peut aussi avoir lieu entre une école et un établissement accueillant des personnes non valides ou avec une maison de retraite.



Si vous instaurez un jumelage avec un établissement à l'étranger, intéressez-vous au pays où il se situe et invitez les élèves à faire des exposés sur les différents aspects de ce dernier (culture, économie, géographie, etc.).



Cultivez un potager en partenariat avec un agriculteur local. Vous serez alors solidaires en faisant une activité collective, puis en partageant les récoltes. Enfin, les aliments issus du potager seront consommés à un niveau local, ce qui est aussi un geste solidaire : l'absence de transport préserve les ressources naturelles et maintient des emplois locaux.

Consommez des produits issus du commerce équitable (cf. fiche alimentation).

Dans mon école, ça bouge !

Organisez un événement

Mettez en place une manifestation festive permettant de récolter des fonds ou des objets. Une préparation collective créera du lien dans l'établissement et entre l'établissement et l'extérieur (parents, voisins, etc.). L'argent récolté pourra financer des sorties pour les élèves ou être reversé à une association de solidarité. Vous pourrez ainsi suivre l'avancée des différentes actions menées par l'association et entrer en lien avec les personnes à qui elles sont destinées. Vous pouvez aussi organiser une collecte de jouets, les donner à un hôpital proche de l'établissement et instaurer une correspondance avec les enfants qui les auront reçus.

Pour organiser votre événement, impliquez les élèves dans toutes les étapes des préparatifs. Constituez avec eux un budget prévisionnel. Cherchez des solutions pour vous faire prêter ou donner ce dont vous avez besoin et calculez ensuite les économies réalisées. Une fois l'événement passé, calculez les recettes.



Fabriquez des décors et/ou des costumes pour l'événement.



Les solidarités, ça marche !

Participez à une marche ou une course solidaire. Le principe est de solliciter des sponsors s'engageant à reverser de l'argent pour chaque kilomètre parcouru. L'ambiance est souvent conviviale et les fonds serviront à d'autres actions.

Proposez à vos élèves de faire un « marché aux savoirs » : les élèves échangent des savoirs qu'ils connaissent contre d'autres qu'ils ne connaissent pas. Mettez en place de petits stands où des élèves s'installent et présentent leur savoir aux autres. Ceux qui ne présentent pas sont libres d'aller d'un stand à l'autre. Ensuite les rôles s'inversent.

Faire du « beau » ensemble

Réalisez une œuvre collective. Il peut s'agir d'une fresque, de planter des fleurs, d'un repas, d'un recueil de poèmes, d'un conte, d'une bande dessinée, d'un mandala, etc. Cette œuvre peut avoir pour sujet la solidarité ou en être une forme symbolique. Grâce à cet exercice, les élèves apprendront à collaborer et à respecter les autres et leur travail.





Obtenir le label Eco-Ecole, Eco-Collège, Eco-Lycée...

La coopération internationale

Une fois labellisés, les établissements scolaires peuvent échanger avec des Eco-Schools situées dans d'autres pays, pour mutualiser leurs expériences, organiser des échanges linguistiques, agir en faveur du développement durable, de la solidarité. Le réseau international des Eco-Schools comprend près de 41 000 établissements répartis dans 50 pays, majoritairement en Europe mais également en Asie, en Afrique et en Amérique. 20 000 établissements sont engagés dans une expérience pilote en Chine.

Retrouvez toutes ces informations sur le site Internet de la Coordination Internationale : www.eco-schools.org

La procédure de labellisation

Les porteurs de projet qui le souhaitent remplissent le questionnaire de demande de labellisation, en ligne sur le site Internet Eco-Ecole chaque année au mois d'avril.

Ils ont la possibilité de laisser un commentaire à côté de chacune de leurs réponses afin d'aider le Jury à mieux apprécier leur projet. Les dix annexes qu'ils peuvent joindre à leur questionnaire sont aussi l'occasion de faciliter la compréhension de leur projet par le Jury Eco-Ecole.

Parmi ces annexes doivent obligatoirement figurer : le diagnostic, le plan d'action ainsi que les comptes-rendus de comités de suivi. Il est également recommandé de joindre à votre demande la charte d'engagement, des photos de réalisations concrètes et tous documents permettant au Jury d'apprécier plus finement le projet.

Pour aider les porteurs de projet à se préparer, un questionnaire type de demande de labellisation Eco-Ecole est en ligne sur notre site Internet (ce questionnaire peut évoluer mais reste sensiblement identique chaque année). Ils pourront ainsi identifier les points essentiels à l'obtention du label et les phases de leur projet qui nécessitent une attention toute particulière.

Le Jury Eco-Ecole est composé d'experts de l'éducation à l'environnement et au développement durable, et des thématiques du programme. Il se réunit chaque année au printemps pour accorder ou renouveler le label, qui n'est valable qu'un an.

Les critères de labellisation

Les sept points essentiels de la méthodologie Eco-Ecole (voir la 2ème partie) sont le squelette de votre projet. Lorsque vous solliciterez votre labellisation ou son renouvellement annuel, le Jury évaluera la façon dont vous les avez mis en œuvre, grâce aux critères énumérés ci-dessous. Bien sûr, il tiendra compte des spécificités de chaque établissement scolaire. Par exemple, le degré attendu d'implication des élèves varie selon leur âge, leurs compétences et leurs expériences.

Le label est accordé lorsque l'un des six thèmes a été traité en suivant les 7 étapes de la démarche Eco-Ecole. En marge du thème choisi, les établissements peuvent prendre des initiatives relevant d'autres thèmes. Mais il est plus facile de conduire un projet centré sur un thème prioritaire, et le Jury Eco-Ecole est attentif au degré d'approfondissement du thème travaillé. Les actions périphériques sur d'autres thèmes pourront être décrites brièvement en annexe.

Si vous craignez de ne pas remplir les critères, prenez conseil auprès de l'équipe Eco-Ecole.



... et pérenniser le projet

Le diagnostic : vous apporterez les éléments montrant au Jury comment vous avez mené votre diagnostic (questions retenues, envergure) et la façon dont les élèves y ont été associés.

Le comité de suivi : Il est force d'impulsion et réunit des participants divers. Vous produirez la liste de ses membres et le nombre de ses réunions, ainsi qu'une présentation en quelques lignes de ses principales décisions.

Le plan d'action : une copie du plan d'action ou une présentation des principaux points décidés sera transmise au Jury. Vous préciserez les actions réalisées ou en cours de réalisation.

Le contrôle et l'évaluation : vous expliquerez en quelques lignes comment vous avez évalué les avancées de votre projet et/ou les difficultés rencontrées. Vous pourrez également joindre un tableau de relevés des compteurs, factures, des graphiques, etc...

Les liens avec le programme : ce point est « à la discrétion » des enseignants, mais vous pourrez montrer comment le thème choisi pour l'année a été abordé en cours, et comment l'éducation pour un développement durable a été intégrée dans le programme scolaire.

Impliquer tout l'établissement et la communauté : vous montrerez comment vous avez communiqué en interne pour informer du projet tous les membres de l'établissement (affiches, exposés...) et quelle a été la communication externe mise en place (journées portes ouvertes, journal de l'établissement, affichage public...).

L'éco-code : il est réalisé par les élèves. Vous expliquerez la façon dont vous l'avez élaboré et rendu visible pour les différents publics. Vous enverrez en annexe une copie au Jury (photo, etc.).

Le renouvellement annuel du label

Le programme Eco-Ecole vise une amélioration progressive et permanente de la gestion de l'établissement et l'approfondissement des thématiques environnementales et solidaires par les participants et les partenaires de l'établissement scolaire. La condition du renouvellement du label est donc le maintien d'un comité de suivi actif et la mise en œuvre pendant l'année scolaire des sept points essentiels sur un des thèmes prioritaires.

Le Jury sera également sensible à l'envergure du comité de suivi. Si le démarrage du projet et la première labellisation sont possibles sans que la collectivité gestionnaire prenne part au projet, le renouvellement du label pour la seconde année sera conditionné par la participation d'un de ses représentants au comité de suivi.

Pérenniser le projet

Les projets Eco-Ecole s'inscrivent dans la durée pour que les générations d'élèves qui se succèdent bénéficient des actions réalisées. L'établissement a adopté une démarche, des façons de faire et des objectifs qui sont vécus comme un parcours par les élèves.

L'établissement scolaire pourra revenir sur l'un des thèmes prioritaires du programme avant de les avoir tous traités. Il pourra l'approfondir avec de nouveaux objectifs, de nouvelles actions, de nouveaux partenaires, ou l'envisager dans un cadre plus large : le quartier, la ville ou le territoire dans lesquels il s'inscrit.

Il sera également possible d'aborder un nouveau thème pour élargir le projet. En effet, les thèmes prioritaires sont des « portes d'entrée ». De nombreux autres thèmes peuvent s'inscrire dans la démarche Eco-Ecole, en fonction des situations et des besoins locaux : transports et mobilité, santé, bruit, ... Certains de ces nouveaux thèmes pourront d'ailleurs être abordés comme des prolongements de thèmes déjà traités : le thème de l'énergie par exemple pourra être approfondi par un volet « transports et mobilité ».





contacts utiles et dates à retenir

organismes ressources Coordonnées

Sources d'informations ou de formation, ces organismes peuvent vous mettre en relation avec des structures ou des interlocuteurs compétents proches de vous. Cette liste n'est pas exhaustive. Le site Eco-Ecole propose également des liens vers les ressources disponibles sur Internet.

Agences de l'Eau : Adour-Garonne ; Artois-Picardie ; Loire-Bretagne ; Rhin-Meuse ; Rhône-Méditerranée-Corse ; Seine-Normandie
<http://www.lesagencesdeleau.fr/>

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
<http://www2.ademe.fr/>

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES)
<http://www.anses.fr/>

Aide et action
<http://www.aide-et-action.org>

Association des Maires de France
<http://www.amf.asso.fr/>

Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ)
<http://www.anacej.asso.fr/>

Centre d'informations sur l'eau (CIEAU)
<http://www.cieau.com/>

Citéphile (réseau national pour l'éducation à l'environnement urbain)
<http://www.citephile.gandi-site.net/>

Comité 21 (Comité français pour l'environnement et le développement durable)
<http://www.comite21.org/>

Comité français de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN)
<http://www.uicn.fr/>

Comité de Liaison Energies renouvelables (CLER)
<http://www.cler.org/>

Commissariat général du Développement Durable
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

agenda

2005-2014	Décennie de l'éducation en vue du développement durable de l'UNESCO.
16-22 sept.	Semaine européenne de la mobilité (Journée sans voiture le 22)
16-18 sept.	Opération Nettoyons la Terre
21 sept.	Journée mondiale de la Paix
10-18 oct.	Semaine du goût
16 oct.	Journée mondiale de l'alimentation
7 nov.	Journée mondiale des Eco-Ecoles
16 nov.	Journée mondiale pour la tolérance
17-25 nov.	Semaine européenne de réduction des déchets
3^e semaine de nov.	Semaine de la solidarité internationale
10 déc.	Journée des droits de l'Homme
22 mars	Journée mondiale de l'eau
1-7 avril	Semaine du développement durable
7 avril	Journée mondiale de la Santé
20 avril	Journée mondiale de la Terre
12-27 mai	Quinzaine du commerce équitable (Journée mondiale le 12)
22 mai	Journée mondiale de la Biodiversité
1-15 juin	Printemps du bio
5 juin	Journée mondiale de l'environnement

D'autres initiatives existent sur votre territoire avec lesquelles votre projet Eco-Ecole peut être mis en synergie. Renseignez-vous !



contacts utiles et dates à retenir

CRDP d'Amiens (pôle national de compétence en Education à l'environnement pour un développement durable)
<http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/>

Croix Rouge Française
<http://www.croix-rouge.fr>

Eco-Maires
<http://www.ecomaires.com/>

Eco-Emballages
<http://www.ecoemballages.fr/>

Elior restauration enseignement
<http://www.elior-restauration.fr/enseignement-presentation.aspx>

Energie-Cités (réseau de villes Européennes)
<http://www.energy-cities.eu/>

Espaces infos Energie
<http://www.infoenergie.org/>

Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE)
<http://www.fnade.org/>

Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)
<http://www.fnab.org/>

Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
<http://www.fncaue.asso.fr/>

Fédération Léo Lagrange
<http://www.leolagrange-fnll.org/>

Fédération des Parcs Naturels Régionaux
<http://www.parc-naturels-regionaux.tm.fr>

Fondation de France
<http://www.fondationdefrance.org>

Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe
<http://www.f3e.org/>

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
<http://www.fondation-nicolas-hulot.org/>

France Nature Environnement
<http://www.fne.asso.fr/>

Fondation d'entreprise GDF SUEZ
<http://www.gdfsuez.com>

Handicap International
<http://www.handicap-international.fr/>

Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (ifree)
<http://ifree.asso.fr/papyrus.php>

Institut français de la biodiversité
<http://www.biodiversite-sbstta.org/>

Institut français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IFFO RME)
<http://www.iff-rme.fr/>

Institut National de la Consommation
<http://www.conso.net/>

Institut National de la Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)
<http://www.inpes.sante.fr/>

Les Petits Débrouillards
<http://www.lespetitsdebrouillards.org/>

Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente (LFEEP)
<http://www.laligue.org/>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
<http://agriculture.gouv.fr/>

Ministère de l'Education Nationale
<http://www.education.gouv.fr/>

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social
<http://www.sante.gouv.fr/>

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
<http://www.sports.gouv.fr/>

Centre National de la Mer
<http://www.nausicaa.fr/>

Office International de l'Eau
<http://www.oieau.fr/>

Office National des Forêts
<http://www.onf.fr/>

Planète Sciences
<http://www.planete-sciences.org/>

Plate-Forme pour le Commerce Équitable (PFCE)
<http://www.commerceequitable.org/>

Réseau Ecole et Nature
<http://www.reseaucoleetnature.org/>

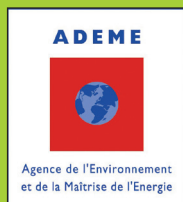
Secours populaire
<http://www.secourspopulaire.fr>

UNICEF
<http://www.unicef.fr>

Union Nationale des Centres Permanents d'Initiation pour l'Environnement (UNCPIE)
<http://www.cpie.fr/>

WWF France
<http://www.wwf.fr/>





L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil.



Eco-Emballages a pour vocation d'assurer la responsabilité élargie des producteurs en matière de gestion de la fin de vie de leurs emballages ménagers. Sa mission est de piloter le dispositif de tri et de recyclage au bénéfice du consommateur-habitant citoyen, en lien avec l'ensemble des acteurs.



La Fondation d'entreprise GDF SUEZ soutient notamment des actions pour l'éducation à l'environnement qui sont au cœur de l'engagement en matière de développement durable porté par le groupe.



HSBC s'associe à la FEEE pour éduquer le jeune public à la protection de l'environnement.



Elior Restauration Enseignement est le numéro un de la restauration collective scolaire en France.

Avec le soutien
et le Haut Patronage du Ministère
de l'Éducation nationale



Avec le soutien et le Patronage
du Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie.



Avec le parrainage
de l'Association
des Maires de France



Avec le relais
de Milan Presse



En partenariat avec
le Réseau École et Nature



Contact :
Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe
115, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris - tél. : 01 73 77 12 00 - fax : 01 45 49 27 69
Site internet : www.eco-ecole.org - E-mail : eco-ecole@f3e.org